32e année édit. tri-hebdomadaire. LUNDI, 15 JUIN, 1874. 10e année édit. quotidienne. No 37

TAUX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE.

Par an, payé d'avance..... $4.00
Par an, non payé d'avance..... 5.00

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, payé d'avance..... $6.00
Par an, non payé d'avance..... 7.00

L'edition tri-hebdomadaire du *Journal* paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS.

Lorsqu'on veut se désabonner, on doit en donner avis un mois avant la fin de son semestre courant, et solder son compte, si on doit des arérages, autrement l'abonnement est censé courir.

On s'abonne directement aux bureaux du *Journal*, coin des rues Ste. Anne et du Fort, haute-ville, en face de la Place d'Armes.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Editeur-propriétaire, AUGUSTIN CÔTÉ, *à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.*

TARIF DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion.....$0.50
Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10. 0.80
Pour chaque ligne au-dessus de 10 lig. 0.08
Pour chaque insertion subséq., par lig. 0.02

Les réclames, rapports de commandites, décès, mariages, etc., sont sujets au tarif des annonces.

Les annonces déposées jusqu'à midi du jour de la publication paraissent le même jour.

Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, est publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

☞ Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes.

Les manuscrits non insérés sont détruits.

CONSOMPTION GUÉRIE.

A l'éditeur du *Journal de Québec.*

ESTIMÉ AMI :

Veuillez informer vos lecteurs que j'ai un remède qui

Guérit positivement la Consomption

et tous les désordres de la gorge et des poumons, et qu'en en faisant usage dans ma pratique j'ai guéri des centaines de cas, et je donnerai

$1,000.00

pour chaque cas où il ne donnera aucun soulagement. Certainement ma confiance est si grande, que j'enverrai gratis un échantillon de ce remède, à tout malade qui s'adressera à moi.

Veuillez montrer cette letire à tous ceux que vous connaissez et qui sont affectés de cette maladie, et vous obligerez,

Votre dévoué serviteur,

Dr. T. F. BURT,
69, *Rue WILLIAM, New-York.*

22 avril 1874. 871-6m

PHARMACIE

No. 6, rue et faubourg Saint-Jean.

Le soussigné a l'honneur d'informer les personnes de la campagne et autres qu'elles trouveront à sa Pharmacie un assortiment varié de

GRAINES DE JARDIN,
DE FLEURS et
DES CHAMPS,

parmi lesquelles on peut citer les Graines de Choux de toutes les variétés, telles que Choux Milan, Choux Fustal, Choux St. Denis, Choux plat Allemand, Choufleur hâtif, et autres qui donnent les plus beaux résultats, ayant été choisis expressément pour le climat du Canada.

—AUSSI—

Navets blancs hâtifs, Blancs, Globes, Jaunes *Aberdeen* de Suède, Betterave, Salade, Rave, Melon, Concombre, Gros Oignon rouge, etc., etc.

Il y a 60 espèces de Graines de Fleurs.

Parmi les Graines des Champs on remarque les suivantes: Mil, Trèfle rouge et blanc, Luzerne Sainfoin, Lentille.

Un catalogue sera donné à tous ceux qui en feront la demande.

Aucune Graine n'est garantie sans avoir été essayée.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. B. MARTEL,
Pharmacien,
No 6, rue et faubourg Saint-Jean.

26 mai 1874. 567

LA SAINTE ECRITURE
ET
LA REGLE DE FOI
OU
Réfutation du principe fondamental du protestantisme, etc.

PAR L'ABBÉ L. N. BEGIN.

Un fort beau volume de 300 pages.

Cet ouvrage est maintenant en vente au bureau du *Journal de Québec.*

Prix par exemplaire : au bureau, 70 centins.
Par la poste, 75 cen ins.

19 mai 1874. 836

LE CHEVALIER DE MORNAC.

Le Chevalier de Mornac, chronique de la Nouvelle France, 1664, par Jos. Marmette.

En vente au comptant chez

M. L. CRÉMAZIE,
12, rue Buade.

27 mars 1874. 249

A LOUER.

LA MOITIÉ DE CE MAGNIFIQUE HANGAR, n. 75, rue Saint-Pierre, cette moitié est égale à 75 pieds de profondeur sur 40 pieds de largeur.

Ce hangar est à l'épreuve du feu ayant des contreventis et cadres en fer d'une forte épaisseur et adapter à toutes les branches de commerce.

S'adresser à

CIRICE TÊTU.

7 fév. 1874. 105

GUIDE HISTORIQUE

L'ALBUM DU TOURISTE.

386 pages—$1.

PREMIERE PARTIE.

Québec esquissé par Parkman.—Henry Ward Beecher.—Marmier.—Ed. Hunt.
Le Club des Barons.—La Plateforme.
Frontenac, etc.—" La Divine. "
L'Orme séculaire des Récollets.
Le Kent House.—Madame de St. Laurent.
Les funérailles du général Montgomery.
La maison de Montcalm.—Les vieilles voûtes de la Basse-Ville.
La canne du général Brock.
Le *Sault au Matelot* : origine du nom.
Les tableaux des Eglises.—La Cathédrale Catholique.
L'église Saint-Jean-Baptiste.—La Chapelle du séminaire.
L'Hôtel-Dieu.—L'Hôpital-Général
Les Ursulines.—L'église du Bon Pasteur.
L'église Saint-Roch.—La Cathédrale anglicane
Le salon de G. O. Stuart.
Les Tableaux de l'abbé H. R. Casgrain.
Le Chien d'Or.
Notre-Dame de Recouvrance.
Deux Montgomery.—Question d'Histoire.
La Statue du général Wolfe. Coin de la rue du Palais.
Le Cimetière de la côte de la Montagne.
La Pierre dans le mur du vieux château.
Incendie du Couvent des Récollets en 1791.
Le Drapeau de Carillon.
Lord Nelson et Miss Prentice.
Où est mort Montcalm ?
Dernières années de la Domination Française.
Le combat du Sault au Matelot, 31 décembre 1775.
L'honorable W. Sheppard.
Spencer Wood.
Notes de Voyage.—De Québec au Cap Rouge.
" " Du Cap Rouge à Deschambault.
Appendice.—Les Plaines d'Abraham par l'hon. P. J. O. Chauveau.
" Debats de Vitré.—Le Pilote de l'Amiral Saunders.
" L'Académie de Jésus-Marie, à Sillery.
" Les Fortifications de Québec.—Les Portes de la Ville.
" Le général Wolfe.
" Le Marquis de Montcalm.
" Le Cimetiere de Mount Hermon.
" Les restes des Fortifications sur le chemin de Charlesbourg.
Notes de Voyages.—De Québec au Saint-George, Beauce.
" " Saint-Pierre, etc., l'invasion de 1775.
Les Archives du Canada.

Chasse et Pêche.

La Grande Chasse.
L'Original.
Le Wapiti.
Le Caribou des Bois.
Le Chevreuil.
La Pêche à la Ligne.
L'Oiseau Bleu—Scène d'été.
L'Oiseau Moqueur.
La Migration Printanière des Oiseaux.
La Chasse à la Perdrix.
Canserie Ornithologique
La Chasse aux Alouettes.

SECONDE PARTIE.

Itinéraire d'un Voyage de Québec à Gaspé.

Lévi.
Saint-Romuald.
Saint-Henri.
Saint Charles.
Berthier.
Saint-Thomas.
L'Islet.
Saint-Jean Port-Joli.
Saint-Roch des Aulnaies.
Sainte-Anne La Pocatière.
La Rivière-Ouelle.
Kamouraska.
Rivière-du-Loup.
Cacouna.
Ile-Verte et Trois-Pistoles.
Sainte-Cécile du Bic.
Saint-Simon et Saint-Fabien.
Rimouski.
Tadousac.
Saguenay.
La Malbaie.
Les Eboulements.
La Baie Saint-Paul.
Saint Joachim.
Sainte-Anne du Nord.

M. L. CRÉMAZIE,
Libraire,
Rue Buade, Québec.

LES CONVULSIONS GUÉRIES

GRATUITEMENT ! !

Toute personne qui souffre de cette maladie est priée de s'adresser au DR. PRICE, et une bouteille de médecine lui sera envoyée par l'Express pour en faire l'essai,

Sans aucun paiement.

Le Dr. Price est un médecin régulier et a fait du traitement des

Convulsions et de l'Epilepsie

une étude pendant des années, et il garantira une guérison à tous ceux qui feront usage de son remède.

Ne manquez pas de lui envoyer votre adresse pour obtenir une bouteille d'essai. Elle ne coute rien et

Elle vous guérira,

quelque puisse être le temps où vous êtes malade ou quelques nombreux que soient les remèdes qui ont échoué.

Des circulaires et des certificats sont envoyés avec la

Bouteille d'essai gratis.

Adresser

Dr. CHAS. T. PRICE,
67, *Rue WILLIAM New-York.*

22 avril 1874. 872-12m

CONTRAT
DU
GOUVERNEMENT.

Bureau du Shérif,

QUÉBEC, 10 juin 1874.

DES SOUMISSIONS seront reçues à ce Bureau, jusqu'à SAMEDI, le VINGTIÈME jour de JUIN courant, à DIX heures de l'avant midi, pour FOURNIR les articles mentionnés plus bas pour la PRISON COMMUNE de ce district, pendant UNE ANNÉE depuis le PREMIER JUILLET 1874, jusqu'au TRENTIÈME jour de JUIN 1875, savoir :

1—Le meilleur Pain bis, cuit la veille, délivré tous les jours en pains de trois livres.

2—Erable par cordes, de trois pieds ou deux pieds et demi de longueur, mesure française, coupé l'hiver dernier, pour être livrée et pilée dans la cour de la Prison.

3—Paille d'avoine, par cent bottes.

4—Chaux fraîchement cuite, par voyage de 10 minots.

5—Mélasse, par gallon.

6—Gruau, par baril à tant par 100 livres.

7—Orge Potagère, par baril, à tant le quintal.

8—Les meilleurs Balais encerclés avec du fil de fer, à tant par douzaine.

Le tout devra être livré à la Nouvelle Prison comme il sera requis et approuvé.

9—Aussi, requis pour la Cour de Justice de Québec, et livré là entre le 1er juillet et le 15 octobre prochain, soixante-dix cordes d'Erable tel que requis pour la Prison, comme ci-dessus.

Les soumissions devront être faites en cours décimal, sur des blancs que l'on peut obtenir à ce bureau, et devront contenir les signatures de deux propriétaires comme garantie de l'exécution des services.

La soumission pour chaque article sera considérée comme une soumission séparée, et le Shérif ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

C. ALLEYN,
Shérif.

10 juin 1874. 646-3f

DU FER DANS LE SANG

PERUVIAN AN IRON TONIC SYRUP

Donne des Forces aux Faibles.

Le syrop peruvien, une solution inalterable du protoxyde de Fer, est combiné de manière d'avoir le charactère d'un aliment, aussi digestible et assimilé aussi facilement au sang que les mets le plus legers. Il aggrandit la quantité de l'agence vitale de la nature elle même, du fer dans le sang, et il guérit "des milliers de maux" simplement en stimulant, fortifiant, et en vitalisant le système tout entier. Le sang enrichi et vitalisé parcourt chaque partie du corps, il répare les dommages et les pertes, il cherche les secretions morbides et ne laisse rien pour nourrir une maladie quelconque.

C'est là, que se trouve le sécet admirable de ce remède, pour la guérison de l'indigestion, des maladies du foie, de l'Hydropisie, de la Diarrhée chronique, des Felons, des Affections nerveuses, des Fièvres froides des Humeurs, des Pertes de vigueur de la constitution, des maladies des reins et de la vessie, des maladies des femmes, et de toutes les maladies, qui trouvent leur cause dans le mauvais etat du sang, ou qui sont accompagnées de faiblesse ou décrepitude du système. Entièrement libre d'alcool, dans quelle forme qu'il soit, ses effets fortifiants ne seront pas suivis par une réaction correspondante, mais ils resteront en permanence, en communiquant force, vigueur, et une vitalité nouvelle à toutes les parties du système, et en construisant une constitution de fer.

Des milliers de gens out éte transformés par l'usage de ce remède de pauvres et soufrants valétudinaires en autant d'hommes et de femmes robustes, sains et heureux. Et les gens invalides ne sauront pas hésiter raisonablement a faire épreuve de ce remède.

Voyez que chaque flacon porte les mots PERUVIAN SYRUP, soufles dans le verre.

Des brochures gratis.

Préparé par

SETH W. FOWLE & FILS, Boston.

Et à vendre chez tous les pharmaciens.

IMPRIMERIE A. COTÉ ET CIE
41, *rue Sainte-Anne, Haute-Ville.*

CHANTS LITURGIQUES,

EXTRAITS DU GRADUEL, DU VESPERAL ET DU PROCESSIONAL DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC.

Cet ouvrage dû à l'initiative de feu M. le grand-vicaire Casault, premier recteur de l'Université Laval, et au concours précieux de feu messire Laverdière, fut d'abord destiné aux collèges, mais il ne tarda pas longtemps à devenir en faveur dans toute la province ecclésiastique de Québec, où on le trouve presque partout entre les mains des choristes.

Le dernier tirage a été fait sur bon papier et le texte resserri avec pureté.

Prix : $6 par doz. d'exemplaires. On fait une remise libérale sur achat de 100 exemplaires.

En vente chez presque tous les libraires.

9 mai 1873. 448

AMM. LES MARCHANDS
DE LA CAMPAGNE, ET
AMM. LES CULTIVATEURS

Nous venons de recevoir par le vapeur *Polynesien*, notre assortiment de GRAINES DE JARDINS, consistant en :

GRAINES de Bettes,
Pour la table et pour les champs.
" **Choux,**
Eté, hiver et Saint-Denis.
" **Carottes,**
De table et des champs.
" **Salade,**
Pommée et frisée.
" **Raves,**
Longues, demi-longues et rondes
" **Poireaux,**
Gros de Londres.
" **Persil,**
Frisé et d'avance.
" **Concombres,**
Hâtifs et longs verts.
" **Navets,**
Blancs, jaunes, et Choux-de-Siam. Graines de Sariette, Celeri, Tomate, Thym, Marjolaine, Cornichons, etc.

GRAINES de Fleurs.
—AUSSI—
" **d'Oignons,**
Gros rongs de Wethersfield.

Nous recevrons dans quelques jours un grand lot de Graine de Mil, de Trèfle blanc de Hollande et Trèfle rouge (Western.)

Les personnes ayant besoin de Graines, bonnes et fraîches, feront bien de visiter notre établissement.

ED. GIROUX et FRÈRE,
52, rue Saint-Pierre.

14 avril 1874.

LA NOUVELLE
MACHINE A COUDRE
Silencieuse d'Appleton.

Cette Machine à Coudre n'a pas d'égale dans sa construction pour la durée et le rang de ses ouvrages.

Avant d'acheter examinez la MACHINE A COUDRE APPLETON.

L. N. ALLAIRE et Cie
Seul Agent de la Machine à Coudre Appleton.

Coin des rues Saint-Pierre et Saint-Jacques, Basse-Ville,
Vis-à-vis la Banque du Québec.

Québec, 13 déc. 1873. 1-71

Allez voir les nouveaux Moulins a Coudre chez

L. N. ALLAIRE ET Cie.,
Rue Saint Pierre. Basse-Ville.

Assortiment complet de Moulin à Coudre chez L. N. ALLAIRE ET Cie., rue Saint-Pierre

L. N. ALLAIRE ET Cie., rue Saint-Pierre, viennent de recevoir un nouveau Moulin à Coudre qui surpasse tout ce qui a été manufacturé jusqu'à ce jour pour la qualité et le fini, etc.

Il ourle, pique, corde, braid, plisse, tuufi, fait les rembls, trois sortes d'ourlet étroit, moyen et large, borde, etc.

Les nouveaux Moulins à Coudre reçus par L. N ALLAIRE ET Cie. sont les meilleurs Moulins manufacturé jusqu'à ce jour.

Ils sont simples et faciles à faire marcher
Ils peuvent coudre n'importe qu'elle étoffe.
Ils peuvent coudre le cuir, le drap la soie, le coton, la toile, la mousseline, etc., etc.

Allez voir le "WEBSTER" chez

L. N. ALLAIRE ET Cie.,
Rue Saint-Pierre, Basse-Ville,
Vis-à-vis la Banque de Québec.

8 oct. 1873. 1024

PATE & SIROP
DE
CODEINE DE BERTHÉ

Préconisés par tous les médecins contre les RHUMES, CATARRHES et TOUTES LES IRRITATIONS DE POITRINE.

N. B. — *Le Sirop de Codeine qui a mérité l'honneur bien rare parmi les médicaments nouveaux d'être enregistré comme un des médicaments officiels de l'empire français, se dispense de tout éloge.*

AVIS. — A cause des nombreuses falsifications qu'a suscité l'heureux résultat du Sirop et Pâte de Berthé, nous sommes forcés de rappeler que ces médicaments si justement estimés se vendent seulement en boîtes et flacons portant la signature ci-contre.

Berthé

DÉPOT GÉNÉRAL : à Paris, 24, rue des Ecoles, et dans toutes les Pharmacies.

Dans tous les cas de *faiblesse, appauvrissement du sang, débilité* produite par les *convalescences longues*, les *excès* ou le *travail* MM. les Médecins recommandent généralement le VIN DU Dr JOHANNO, au *quina, coca, extrait de viande et hypophosphité*, dans lequel une heureuse combinaison a réuni les reconstituants les plus énergiques de la matière médicale, tout en leur conservant leurs propriétés respectives.

14, *rue de Laucry, Paris.*

TAMAR INDIEN

Fruit laxatif et rafraîchissant
CONTRE
LA CONSTIPATION
les hémorrhoïdes et la migraine

Contrairement à tous les purgatifs connus qui irritent et laissent après leur emploi une constipation plus rebelle, le **Tamar** rafraîchit et rétablit la régularité des fonctions.

GRILLON, pharm. 25, r. de Grammont, Paris.

PAPIER RIGOLLOT
OU MOUTARDE EN FEUILLES
POUR SINAPISMES

MÉDAILLES DE BRONZE.	MÉDAILLE D'OR.	MÉDAILLE D'ARGENT.
Paris, 1855. Trieste, 1871.	Lyon, 1872.	Havre 1868. Paris, 1782

Adopté par les Hopitaux de Paris, les Ambulances et Hopitaux militaires, par la Marine Francaise et par la Marine royale Anglaise.

" Conserver à la poudre de moutarde toutes ses propriétés, obtenir en peu d'instants, " avec facilité, un effet décisif avec la moindre quantité possible " de médicament, voilà les problèmes que M. Rigollot a résolu " de la manière la plus heureuse, etc. " — A. BOUCHARDAT, (*Annuaire de la thérapeutique*, 1868, p. 201)

Exiger la signature ci-contre ; il y a des contrefacteurs.

Paris, 26, rue Vieille-du-Temple.—Dans toutes les pharmacies pour le détail.

IMPRIMERIE A. COTE ET Cie
41, rue Sainte-Anne, Place d'Armes
HAUTE-VILLE.

On trouve à cet établissement les

LIVRES D'ECOLES
SUIVANTS

Approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.

LE LIVRE DES ENFANTS, Nouvel Alphabet Français. Nouvelle édition, revue et augmentée.

ELEMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, par LHOMOND.

NOUVEAUX EXERCICES FRANÇAIS GRADUÉS, rédigés sur la Grammaire de Lhomond par J. B. ROUSSELOT, instituteur. 12e édition.

ELEMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE de LHOMOND, revus et complétés par B. JULIEN, délégué pour l'un des arrondissements de Paris, docteur ès lettres, licencié ès sciences, secrétaire de la société des méthodes d'enseignement. Nouvelle édition

ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE SELON L'ACADÉMIE, par BONNEAU.

EXERCICES RAISONNÉS SUR L'ORTHOGRAPHE, mis en rapport avec l'Abrégé de la Grammaire selon l'Académie, par le même.

LA GRAMMAIRE SELON L'ACADÉMIE, par BONNEAU et LUCAN, revue par M. MICHAUD, membre de l'Académie française.

EXERCICES FRANÇAIS calqués sur les principes de la Grammaire selon l'Académie, par les mêmes.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire française, à l'usage des Ecoles Chrétiennes.

NOUVEAU TRAITÉ DES DEVOIRS DU CHRÉTIEN ENVERS DIEU, dans lequel chaque chapitre et chaque article sont suivis de traits historiques analogues aux vérités qui y sont traitées.

PSAUTIER DE DAVID, suivi des hymnes qui se chantent dans les différents temps de l'année, et des prières durant la Messe, à l'usage des Ecoles Chrétiennes. Nouvelle édition, approuvée par Son Em. Mgr. le Cardinal Archevêque de Paris.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des écoles élémentaires, par F. X. GARNEAU, 1 vol. in-12, 240 pages.

HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par l'abbé LAVERDIÈRE, prof. d'histoire, à l'Université-Laval, 1 vol. in-12, de 240 pages.

ABRÉGÉ DE L'HISOIRE SAINTE, de L'HISTOIRE DE FRANCE, et de L'HISTOIRE DU CANADA, in-12, 108 pages.

28 nov. 1873. 1228

Marchandises sèches.

ARTICLES NOUVEAUX
EN PAILLE.

DAVIDSON et HORAN,
No. 10, rue et faubourg Saint-Jean.
No. 5, Côte du Passage, Lévis.

Ont reçu par les vapeurs *Caspian* et *Polynesian*

6 caisses d'Articles en Paille.

Et exhibent en ce moment un assortiment très-considérable et varié des Modes les plus nouvelles en fait de

CHAPEAUX DE PAILLE,

Ainsi qu'une grande variété de

PLUMES,
FLEURS,
ORNEMENTS,
GARNITURES, etc.

28 avril 1874. 420

UNE CARTE.
Commercial House.

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et leurs pratiques que l'agrandissement et les changements qu'ils font subir à leur établissement seront complétés dans peu de jours, et qu'alors ils étaleront un assortiment immense de Nouveautés de printemps de toutes les genres, y compris une grande variété de Tapis (patrons nouveaux), Drogueis, Feutres, Prélarts, etc.

BEHAN BROTHERS.

22 avril 1874. 375

DAVIDSON & HORAN,
IMPORTATEURS DE
NOUVEAUTÉS.
No. 10, rue et faubourg Saint-Jean,
ET
No. 5, COTE DU PASSAGE, LEVIS.

Informent leurs amis et le public en général qu'ils reçoivent ces jours-ci, par les steamers qui arrivent chaque semaine à Portland, un assortiment complet de Marchandises de Goût et d'Etape, se composant de toutes les nouveautés de la saison.

D. et H. ne faisant affaires que sur le PRINCIPE STRICT DU COMPTANT, sont en état d'offrir en vente les Marchandises à aussi bas prix qu'aucune autre maison de commerce de la ville. Leur longue expérience et leur connaissance intime du commerce, leur donnent l'assurance qu'ils pourront satisfaire hautement le public et mériter une part considérable des faveurs du public.

Québec, 8 avril 1874. 289

MARCHANDISES
A
L'usage des familles.

Nous avons reçu et recevons encore, par les vapeurs récemment arrivés à Portland un grand assortiment de MARCHANDISES A L'USAGE DES FAMILLES, et nous provenant des meilleures manufactures d'Europe. Ces marchandises ont été choisies avec tout le soin possible, et nous pouvons les recommander comme devant donner pleine et entière satisfaction à nos pratiques.

Toiles pour draps de lits, Toiles pour oreillers,
Toiles pour nappes, Nappes en toile,
Serviettes pour tabies, Toiles pour côté de nappes,
Toiles irlandaises, Toiles ouvrées,
Toiles de foin Toiles à serviettes,
Cotons pour draps de lits, Cotons pour oreillers,
Cotons blancs (Darca Twist),
Cotons blanc (Horrocks),
Couvrepieds frappés, Couvrepieds en Marseille,
Inutiennes couleurs solides,
Coton ouaté, Couvertes, Flanelles,
Serviettes à verres.

—AUSSI—

Des Velveteens noirs d'un fini supérieur, imitant le velours de soie, et sur lequel nous désirons attirer particulièrement l'attention du public. Nous sommes convaincus d'avance que plus ils seront connus plus ils seront appréciés, et toutes dames désirant avoir une robe durable et riche en apparence, devront faire l'acquisition d'une robe de ce velveteen, la qualité et l'apparence lui promet (nous en sommes sûrs) un patronage qui n'a été accordé jusqu'aujourd'hui qu'à des étoffes beaucoup plus dispendieuses.

GLOVER, FRY ET Cie
68

24 janv. 1874.

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
No. 41, rue Sainte-Anne, Haute-Ville,

EN VENTE :

10,000 ex. LE PETIT CATECHISME DE QUÉBEC.
3,000 ex. CHANTS LITURGIQUES.—16,000 écoulés
5,000 ex. PETIT PAROISSIEN.
5,000 ex. PETIT FORMULAIRE.
2,500 ex. NEUVAINE A ST. FRANÇOIS-XAVIER, MOIS DE ST. JOSEPH et MOIS DE MARIE, en un seul volume.
2,500 ex. MANUEL DU SAINT ROSAIRE et du SAINT SCAPULAIRE.
7,000 ex. MISSION BOOK, etc.
8,000 ex. POCKET MANUAL.

31 mars 1874.

MOIS DE MARIE

Jolie brochure de 160 pages

EN VENTE EN GROS

A L'IMPRIMERIE A COTÉ ET Cie
41, *rue Sainte-Anne, haute-ville.*

1er avril 1874

MAGASIN D'EPICERIES
En Gros et en Détail.

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public de la ville et de la campagne qu'ils continueront comme par le passé leur commerce d'épiceries, en gros et en détail comme ci-devant

RUE SAINT-PAUL, BASSE-VILLE.

Les améliorations et les changements qu'ils ont opérés dans leur établissement leur font espérer que le public voudra bien leur continuer la même part de patronage qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour.

LECLERC et LETELLIER,
Rue Saint-Paul.

N. B.—Ils donneront une attention toute spéciale à toutes les consignations qui leur seront confiées.

Québec, 13 mai 1874. 552-6m-1fps

Salle Montcalm de Coiffeur et Barbier,
Vis-à-vis de l'Hôtel St. Louis, rue St. Louis, H.-V.,

Le soussigné désire offrir ses remerciements sincères pour l'encouragement très-libéral qui lui a été accordé par le public. Ayant récemment renouvelé son établissement, il espère, par sa stricte attention au travail mériter, comme par le passé, la continuation du même patronage.

Les heures de service seront comme à l'ordinaire

J. WILLIAMS.

Québec, 4 mai 1874.

P S.—Conformément à un avis qui a paru dans le *Morning Chronicle* de samedi, l'établissement mentionné ci-dessus n'a aucun rapport quelconque avec tout autre établissement ou association de barbiers.

5 mai 1874. 461 1m

"CAR LE SANG EST LA VIE."—Deuteronome chap. xii, verset 23.

MIXTION RENOMMÉE DE CLARKE
POUR LE SANG

Marque du commerce—" Mixtion pour le sang "

LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR DU SANG,

Pour purifier le sang et le délivrer de toutes les impuretés, ne peut être trop hautement recommandé.

Pour les scrofules le scorbut, les maladies de la peau et les plaies de tous les genres, il n'a jamais manqué d'opérer une guérison permanente.

Il guérit les anciennes plaies,
Guérit les ulcères au cou,
Guérit les ulcères aux jambes,
Guérit la teigne ou les boutons au visage,
Guérit la gale,
Guérit les ulcères cancereuses,
Guérit les maladies du sang et de la peau,
Guérit les tumeurs glandulaires,
Purifie le sang de toute matière impure,
Quelle qu'en soit la cause.

Comme cette mixtion est agréable au goût, et garantie exempte de tout élément nuisible aux constitutions les plus délicates de l'un et l'autre sexe, le propriétaire prie les patients d'en faire l'essai pour constater sa valeur.

Il y a des milliers de témoignages venant de tous côtés.

En vente en bouteilles, à $1 chacune et en caisses contenant six fois la quantité, à $5 chaque—suffisantes pour effectuer une guérison permanente dans la plupart des cas invétérés, chez tous les CHIMISTES ET VENDEURS DE MEDECINES BREVETÉES dans tout le monde.

Seul propriétaire, F. J. CLARKE, chimiste.

SALLE D'APOTHICAIRE, LINCOLN, ANGLETERRE.

AGENTS D'EXPORTATION.

Burgoyne, Burbidges et Cie., Coleman Street, Londres.
Newbery et Fils, 37, Newgate Street, Londres.
Barclay et Fils, 95, Farringdon Street, Londres.
Sanger et Fils, Oxford Street, Londres.
Et toutes les maisons de Londres qui font le commerce de gros.

AGENTS EN CANADA.

Montréal.—Evans, Mercer et Cie., droguistes en gros.
" Lymans, Clare et Cie.
Toronto.—Elliott et Cie., droguistes en gros,
" Shapter et Owen.
Hamilton.—Winer et Cie.
Halifax.—Avery, Brown et Cie
5 sept. 1873. 9-9-12m-1fps

HUILE DE CHARBON
DIX CHARS
ETALON.

Maintenant en réception, par le C. F. G. T.

En vente chez
McCAUGHEY, DOLBEC ET Cie.

Délivré à Lévis ou Québec.

SILVER STAR.
Deux cent soixante-dix caisses

Par le C. F. G. T.

Cette huile d'une qualité supérieure, est mise en caisses de dix gallons pour l'exportation et l'usage des familles.

En vente chez
McCAUGHEY, DOLBEC ET Cie.

Lampes à patentes de Ives.

Les meilleures lampes dont on ait jamais fait usage. On peut les allumer, les remplir d'huile sans déplacer le globe, l'abat-jour ou la cheminée

On vient de recevoir un assortiment complet de

Lampes pour salle à diner, salon, bibliothèque et corridor.
Appareils de Lampes à patente.
Lampes de table en bronze,
Lampes Harring avec réflecteurs, avec toutes les améliorations les plus récentes en fait de brûleurs et attaches.
Abats-jour en porcelaine dorée.
Les célèbres Abats-jour pliant, et Abats-jour de papier.

En vente chez
McCAUGHEY, DOLBEC ET Cie.
24 et 25, rue Saint-Paul

ARGENTERIE,

Consistant en :

Cirnes pour la glace, [bordées en porcelaine,]
Huiliers, [avec couvercle,]
Huiliers, [avec Bois à fruits,]
Plateaux, de 19 à 20 pouces,
Beurriers, [20 différentes patrons,]
Paniers au Pain,
Porte-Liqueurs,
Porte-Marinades,
Gobelets.

En vente chez
McCAUGHEY, DOLBEC ET Cie.

PORCELAINE DE SÈVRES.

Venant d'être reçue :

Services à Déjeuner,
Services à Dîner,
Services à Dessert,
Services à Thé,
Services à Café
Services de Chambres
Moutardiers et
Saucières

En vente chez
McCAUGHEY, DOLBEC ET Cie.
24 et 25, rue Saint-Paul.

Jouets en Porcelaine,
SERVICES A THÉ, grand assortiment

VERRERIE.

A arrivé dit Flu unique et Chaste Fern, Carafes Cruches à Claret, Cruches pour l'eau, Gobelets, Verres, Bouteilles à Champagne, à Xérès O'Porto, Claret, et pour l'eau, Vases, Finger Bowls, etc.

CHEMINÉES DE LAMPES

000 Douzaine assorties.

En vente chez
McCAUGHEY, DOLBEC ET Cie.

STATUETTES DE PAROS ET BUSTES

En grande variété et sujets rares.

EN VENTE CHEZ

McCaughey, Dolbec et Cie.

Salles où l'on montre les articles,
Nos. 24 et 25, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC
oct. 1873.

"CAR LE SANG EST LA VIE."—Deuteronome chap. xii, verset 23.

MIXTION RENOMMÉE DE CLARKE
POUR LE SANG

Marque du commerce—" Mixtion pour le sang "

LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR DU SANG,

Pour purifier le sang et le délivrer de toutes les impuretés, ne peut être trop hautement recommandé.

Pour les scrofules le scorbut, les maladies de la peau et les plaies de tous les genres, il n'a jamais manqué d'opérer une guérison permanente.

Il guérit les anciennes plaies,
Guérit les ulcères au cou,
Guérit les ulcères aux jambes,
Guérit la teigne ou les boutons au visage,
Guérit la gale,
Guérit les ulcères cancereuses,
Guérit les maladies du sang et de la peau,
Guérit les tumeurs glandulaires,
Purifie le sang de toute matière impure,
Quelle qu'en soit la cause.

Comme cette mixtion est agréable au goût, et garantie exempte de tout élément nuisible aux constitutions les plus délicates de l'un et l'autre sexe, le propriétaire prie les patients d'en faire l'essai pour constater sa valeur.

Il y a des milliers de témoignages venant de tous côtés.

En vente en bouteilles, à $1 chacune et en caisses contenant six fois la quantité, à $5 chaque—suffisantes pour effectuer une guérison permanente dans la plupart des cas invétérés, chez tous les CHIMISTES ET VENDEURS DE MEDECINES BREVETÉES dans tout le monde.

Seul propriétaire, F. J. CLARKE, chimiste.

SALLE D'APOTHICAIRE, LINCOLN, ANGLETERRE.

AGENTS D'EXPORTATION.

Burgoyne, Burbidges et Cie., Coleman Street, Londres.
Newbery et Fils, 37, Newgate Street, Londres.
Barclay et Fils, 95, Farringdon Street, Londres.
Sanger et Fils, Oxford Street, Londres.
Et toutes les maisons de Londres qui font le commerce de gros.

AGENTS EN CANADA.

Montréal.—Evans, Mercer et Cie., droguistes en gros.
" Lymans, Clare et Cie.
Toronto.—Elliott et Cie., droguistes en gros,
" Shapter et Owen.
Hamilton.—Winer et Cie.
Halifax.—Avery, Brown et Cie
5 sept. 1873. 9-9-12m-1fps

UNE BOITE DE 41 PILULES DE CLARK

PEUT certainement guérir, dans l'un ou l'autre sexe, toutes les irrégularités acquises ou constitutionnelles, les douleurs dans le dos. En vente en boîte, à $1 chacune, par tous les chimistes et vendeurs de médecines brevetées.

Seul propriétaire, F. J. CLARKE.

GLETERRE.

AGENTS D'EXPORTATION.

Burgoyne, Burbidges et Cie., Coleman Street Londres
Newbery et Fils, 37, Newgate Street, Londres.
Barclay et Fils, 95, Farringdon Street, Londres.
Sanger et Fils, Oxford Street, Londres.
Et toutes les maisons de Londres qui font le commerce de gros.

AGENTS EN CANADA.

Montréal.—Evans, Mercer et Cie., droguistes en gros.
" Lymans, Clare et Cie.
Toronto.—Elliott et Cie., droguistes en gros.
" Shapter et Owen.
Hamilton.—Winer et Cie.
Halifax.—Avery, Brown et Cie
5 sept. 1873. 910-12m-1fps

LIGNE A LAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des

Malles Canadiennes et des Etats-Unis.

1874—Arrangement d'été—1874

Ce service se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double-engin :

Vaisseaux.	*Tonnage.*	*Commandants.*
SARDINIAN	4200	en Construction.
CIRCASSIAN	3400	Capt. J. Wylie.
POLYNESIAN	4300	Capt. R. Brown.
SARMATIAN	3600	Capt. A. Aird.
SCANDINAVIAN	3300	Lt. Smith, RNR
PRUSSIAN	3000	Lt. Dutton, RNR.
AUSTRIAN	2700	Capt. J. Ritchie.
NESTORIAN	2700	Capt. Wylie.
MORAVIAN	2600	Capt. J. Graham.
PERUVIAN	2600	Capt. Richardson.
CASPIAN	3300	Capt. Trocks.
RHENIAN	3400	Lt. F. Archer, RNR
MANITOBAN	3400	Cap

CANADA.

QUEBEC, 15 JUIN 1874.

—

La commission du hâvre de Québec paraît disposée à plus d'activité que par le passé, et nous l'en félicitons cordialement. Les travaux doivent être de deux espèces : les bassins à eau profonde, (*wet docks,*) et le bassin de radoub, (*dry dock.*)

Elle a le droit d'émettre pour un demi million de piastres de débentures, pour achever les bassins actuels, et, en vue d'une législation prochaine, relativement au bassin de radoub, elle s'est adressée au bureau de commerce de Montréal, pour lui demander son concours, car ce bassin n'est pas possible sans une taxe, principalement sur les grands navires à vapeur.

Le résultat de ce dernier appel n'est pas encore connu ; mais nous ne doutons pas qu'il ne soit favorable, par ce que nous connaissons des dispositions du commerce de Montréal, maintenant qu'il est suffisamment éclairé sur ses propres intérêts.

Cependant, ici surtout, il y a divergence d'opinions sur le lieu où doit être construit ce bassin de radoub, les uns le voulant dans l'entrée de la rivière Saint-Charles, et, les autres, prétendant que le fond n'y est pas propre à recevoir une maçonnerie en pierre ; dans ce dernier cas, le lieu précis serait loin d'être déterminé, car quelques-uns voudraient le bassin au-dessus de la ville, vers les foulons, et d'autres au-dessous de Québec, sur la rive sud du fleuve.

Si nous ne nous trompons, la commission du hâvre, elle-même, ne croit pas que l'entrée de la rivière Saint-Charles soit propre au bassin de radoub, pour les raisons que nous indiquons plus haut ; mais elle serait disposée à y compléter les travaux, commencés, des bassins à eau profonde.

Quoiqu'il en soit il serait prématuré de hasarder une opinion avant que la commission ait obtenu les renseignements, sur lesquels elle doit asseoir sa détermination définitive. Constatons, seulement, qu'à sa dernière séance, samedi, elle a donné avis, par M Grant, des résolutions suivantes :

1o. Il est désirable que les travaux d'amélioration, du hâvre de Québec, d'accord avec l'acte 35 Victoria, chapitre 62, soient commencés et continués, sans plus de délai.

2o. Dans le but d'obtenir les meilleurs renseignements et les meilleurs conseils, sur le système d'améliorations le plus praticable et le plus utile, que la somme de —— piastres, soit appropriée à l'obtention des meilleurs plans, spécifications et évaluations du coût de construction ;—cette somme ne devant être payée que lorsque les plans auront été approuvés par le gouvernement de la Puissance et les commissaires du hâvre de Québec.

» 3o. La compétition sera ouverte au public généralement et elle sera demandée, par avis public, dans deux journaux de Québec, anglais et français ; deux journaux de Montréal, anglais et français, et dans un journal de Toronto ; —et MM. Kimpple et Morris, du no. 3 Westminister Chambers, Londres, Angleterre, soient aussi invités à concourir.

» 4o. Toutes les personnes qui veulent concourir devront adresser leurs plans, spécifications et évaluations au secrétaire de la commission, le ou avant le 1er octobre prochain.

» 5o. Les commissaires ne seront obligés de payer à personne et ne seront pas responsables d'aucune autre somme pour les plans, spécifications et estimations, que celle mentionnée dans la résolution no. 2, et qui sera donnée pour le premier prix.

» 6o. Les compétiteurs, en faisant leurs plans, devront songer aux besoins actuels et futurs du commerce du port, donnant des facilités également aux importations et aux exportations, dans le déchargement, l'emmagasinage et le chargement des cargaisons, etc. »

En vue de la construction prochaine des chemins de Lévis et de la Rive-Nord, dont le débarcadère doit être à l'eau profonde, les compétiteurs devront préparer leurs plans pour recevoir le commerce grossissant de l'Ouest.

Voilà la pensée de la commission, aussi complète que peuvent la faire des résolutions et avant que des renseignements positifs ne soient obtenus sur la nature même des travaux à faire.

S'il nous était permis de hasarder un conseil, nous dirions : N'oubliez pas que la bonne entente entre nous et le concours de toutes nos forces peuvent seules produire le résultat désiré.

Nouvelles générales.

On croyait, le 12 à Saint-Jean, N.-B, que tous les candidats opposés à la loi des écoles étaient élus au comté de Gloucester.

—

M. Painchaud a été nommé consul des Etats-Unis, aux îles de la Madeleine.

—

M. Murdoch, qui fait partie du personnel des Ingénieurs du Pacifique du Canada, est parti pour Fort Garry, afin d'explorer cette partie du chemin de fer du Pacifique canadien qui s'étend entre Fort Garry et Pembina.

—

M. Blaise Félix, connu dans la presse sous le pseudonyme de Gérôme, rédacteur en chef de l'*Univers illustré*, vient de mourir à l'âge de 59 ans.

—

Un grand scandale financier vient d'éclater en Russie. La commission chargée, l'an dernier, de contrôler la gestion des compagnies de chemins de fer de Varsovie et de Moscou, a, dans son rapport, signalé une série déprédations impudentes, dont le total monte à plus de 2 millions de roubles, 8 millions de francs. Rien que dans cinq magasins, il manquait pour 2 millions et demi de marchandises ; on a constaté un déficit de 800 tonnes de charbon ; 2 millions, versés pour la confection de wagons-lits, ont disparu sans laisser de trace.

Malgré l'énormité des dilapidations, écrit-on à la *Gazette d'Augsbourg*, on les passera aux profits et pertes, sans plus ample enquête.

On mande de Victoria, dans la Colombie anglaise, le 12 juin :

« Le gouvernement local annonce aujourd'hui, qu'il a envoyé un délégué en Angleterre pour se plaindre du non-accomplissement des conditions de l'Union. Le *Colonist*, organe de l'opposition, condamne fortement l'action du gouvernement local et augure mal du résultat de l'appel au gouvernement impérial. Il ajoute que M. « M. Mackenzie a été insulté dans la personne de M. Edgar par le gouvernement local. Il n'y a pas d'excitation à Victoria. »

On lit dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* du 13 juin :

« Aujourd'hui, à midi, aura lieu le départ des révérendes Sœurs du Précieux Sang du Monastère de cette ville, qui vont, sur la demande du vénérable et saint Evêque de Montréal, fonder une maison de leur Ordre dans cette ville si importante. Elles sont au nombre de dix-huit religieuses de chœur, une sœur converse, et une tourière ; ce sont les révérendes Sœurs Hermine Bourdon, dite Marie du St. Esprit, supérieure du nouveau monastère, Parmélie Duguay, dite St. Alphonse, assistante, Mary McNanamee, dite Marie du Crucifix, Olympe Bourdon, dite Marie Réparatrice, Joséphine Marin, dite Sainte-Hyacinthe, Melanie Gatien, dite Saint-Louis de Gonzague, Emélie Davignon, dite Marie de l'Eucharistie, Marie Louise Hudon, dite St. Jean l'Evangéliste, Henriette Lévêque dite St. Bernard, converse, et Fébronie Lévêque, tourière. Mgr. l'évêque de Germanicopolis et M. le grand-vicaire Raymond, auxquels le Canada est redevable de cette belle et touchante œuvre du Précieux Sang, doivent conduire eux-mêmes la pieuse colonie pour la remettre entre les mains de Mgr. l'évêque de Montréal, et assister à son installation dans le nouveau monastère. Cette impressionnante cérémonie aura lieu demain, sera présidée par Mgr. Bourget, et M. Raymond y fera le discours de circonstance. Il y aura sans doute assistance nombreuse, car l'œuvre du Précieux Sang compte des amis et des protecteurs en grand nombre dans la populeuse cité de Montréal.

Saint-Hyacinthe doit se réjouir beaucoup de cet événement, car ce n'est pas une médiocre gloire pour notre jeune cité, de voir partir de son sein un essaim de nobles et dévouées épouses du Christ, pour inaugurer, dans la ville la plus importante du pays, une maison de prières, où l'immolation et le sacrifice seront de tous les instants, car tous savent que la communauté du Précieux Sang a été établie pour s'offrir, jour et nuit, en holocauste à la Majesté Divine, en réparation des outrages sanglants qu'elle reçoit sans cesse, et à tous les instants, de la part des hommes. Noble et sublime mission que celle-là ! Il ne peut être donné au monde, si rempli de fausses maximes, d'en comprendre les avantages et la grandeur ! Dieu seul et les cœurs généreux qui s'y dévouent, peuvent l'apprécier à sa juste valeur !

» A l'honneur qui nous revient de ce magnifique don, que nous faisons à la ville de Montréal, s'ajoute aussi une grâce toute particulière, que le Ciel ne manquera pas de verser sur nous. Ces pieuses victimes, en allant exercer ailleurs leur apostolat de prières et de sacrifices, n'oublieront pas Saint-Hyacinthe, où elles laissent au berceau de leur vie religieuse, une mère et des sœurs bien aimées, et se feront toujours un bonheur de nous donner une large part de leurs mérites et leurs bonnes œuvres. Nos vœux les plus sincères de félicité et de succès, dans leur sainte entreprise, accompagnent ces généreuses épouses de Jésus-Christ ! Que tous les cœurs leur soient ouverts, et qu'elles accomplissent en paix les desseins du Ciel, sur elles-mêmes et sur leur fondation. »

On lit dans le *Nouveau-Monde :*

« Un télégramme privé de S. G. Mgr. Taché nous apprend que la petite caravane des missionnaires partis l'autre jour avec lui pour le Nord-Ouest, est arrivée hier matin à Fort Garry sans encombre.

—

» Dix-huit sections de la St.-Jean-Baptiste sont organisées à Montréal. La plus nombreuse est celle des cordonniers ; vient ensuite la section des commis-marchands qui compte déjà 400 membres. MM. les commis-marchands déploient un zèle et une activité qui les honorent ; ils ont des officiers pleins de dévouement.

—

» L'hon. M. Dorion a envoyé, hier, sa démission comme président de la Société St.-Jean-Baptiste.

» Il remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait, mais il croit que sa nouvelle position ne lui permet pas de remplir les devoirs que lui imposerait la présidence de la Société St.-Jean-Baptiste.

» L'élection d'un nouveau président aura lieu, lundi.

» On croit que M. Coursol sera élu unanimement. »

La Saint-Jean-Baptiste

L'assemblée publique, convoquée par la société Saint-Jean-Baptiste, hier, à l'hôtel Saint-Jean, a été fort nombreuse, et les discours patriotique, prononcés par le président de la société, l'hon. M. Cauchon, M. Lafrance et M. Vallé, ont excité beaucoup d'enthousiasme, et un bon nombre de spectateurs se sont fait inscrire, séance tenante, au nombre des membres de la société Saint-Jean-Baptiste.

La prochaine assemblée aura lieu, dimanche prochain, à la salle Jacques-Cartier. De tous côtés, on déploie la plus louable activité, pour le 24 juin, et nous pouvons dire d'avance que notre fête nationale sera éclatante, chacun de nous devant y contribuer, dans la mesure de ses forces.

District de Richelieu—Cour Supérieure

L'hon. A. B. Routhier, J. C. S.

No. 1368.

Elzéar Derouin, demandeur,

vs.

Rév. M. Urgel Archambeault, défendeur.

(*Suite.*)

S'il est permis aux tribunaux civils de censurer et condamner les sermons d'un curé, ils pourront en faire autant pour les circulaires et les mandements des évêques. Comme les prêtres, les évêques sont membres de la société civile, dira-t-on, et tous les citoyens sont égaux devant la loi. Donc les évêques et les prêtres tombent sous l'effet de l'arti le 1053 de notre code, pour tous leurs actes, sans qu'il y ait lieu de distinguer ni de faire decider par l'autorité compétente, si ces actes sont ecclésiastiques ou civils.

Car c'est la même *immunité ecclésiastique* qui couvre les évêques et les prêtres, et si les tribunaux refusent de la reconnaître à l'égard de ceux-ci, il n'y a pas de raison de la reconnaître en faveur de ceux-là. On voit déjà à quelles conséquences désastreuses une semblable jurisprudence conduirait. Il y a eu souvent dans notre pays—et j'en pourrais citer plusieurs—des circulaires épiscopales, des mandements et même des décrets de nos conciles provinciaux qui étaient de nature à causer un préjudice grave, tantôt à des publicistes, tantôt à des hommes politiques. Si donc notre droit ne reconnait pas les *immunités ecclésiastiques*, ces mandements et ces décrets auraient pu être dénoncés et produits devant nos tribunaux civils par les personnes qu'ils attaignaient, et les tribunaux auraient jugé du mérite et de l'opportunité de ces actes épiscopaux pour accorder ou refuser des dommages et intérêts. Or qui ne sent l'absurdité d'un semblable système ?

Et remarquons bien qu'on ne peut pas m'opposer à titre d'objections la science, la sagesse et la moderation de nos évêques, science, sagesse et modération qui parfois ne se rencontreront pas chez un simple prêtre. Car ces qualités personnelles ne font rien à la question, non plus que le mérite des actes ecclésiastiques. Il ne s'agit pas de savoir si dans les circonstances auxquelles je fais allusion les évêques ont bien ou mal agi, mais si les tribunaux civils pouvaient prendre connaissance de leurs actes épiscopaux et prononcer sur leurs mérites. C'est cette jurisdiction que je nie aux tribunaux civils ; *tous les actes ecclésiastiques*, qu'ils émanent de l'évêque, qu'ils soient bons en eux-mêmes ou qu'ils soient mauvais !

Posons encore un exemple pour mieux élucider la question ?

Un laïque publie un livre. Son évêque en prend connaissance et le condamne comme entaché d'erreur, par une circulaire publiée dans tous les journaux. Supposons pour un instant que l'évêque soit dans l'erreur et que le livre soit excellent, soutiendra-t-on que le tribunal civil pourra prendre connaissance d'une action de dommages intentée par l'auteur contre l'evêque, et prononcer sur le mérite de l'acte épiscopal ? Certainement non. Tout ce que l'auteur du livre peut faire, c'est d'en appeler à Rome, et Rome pourra condamner l'évêque, réparer l'injure faite et à indemniser l'auteur des dommages qu'il a pu souffrir. La chose est déjà arrivée.

Il me paraîtrait fastidieux d'insister davantage. Il est évident que l'Eglise était une société parfaite et complète par elle-même, et possédant, indépendamment des gouvernements civils, les trois pouvoirs, législatif, administratif et judiciaire, ses ministres, dont le caractère est sacré, ne doivent être justiciables que des *tribunaux ecclésiastiques* dans toutes les *affaires ecclésiastiques*.

C'est un *privilége* qui leur appartient de *droit divin*, et non pas une faveur du pouvoir civil. Tous les auteurs de droit canonique lui reconnaissent cette origine, et la 30e proposition condamnée par le Syllabus se lit comme suit : " L'immunité de l'Eglise " et des personnes ecclésiastiques tire son " origine du droit civil.

Cette immunité s'étend à tout le clergé catholique depuis le Pape jusqu'au simple clerc, et il y a même raison de l'accorder aux prêtres comme aux évêques. Sinon, l'Eglise n'est plus libre, et devient une corporation ordinaire dans l'état et sous la dépendance de l'état.

Ce privilege est-il d'ailleurs si exorbitant et tant exceptionnel ? Dans tous les pays du monde, l'on admet et l'on crée des tribunaux spéciaux pour certaines classes de personnes soumises à des législations spéciales. La marine a ses tribunaux, l'armée a ses tribunaux les avocats ont un tribunal devant lequel ils peuvent être appelés à rendre compte de leurs *actes d'avocats*. Pourquoi cela ? Parce qu'il est juste et raisonnable que le militaire, p. ex., ne soit jugé pour ses actes militaires que par la *Cour Martiale*, qui seule est censée bien connaître le code spécial auquel les soldats sont soumis.

De même n'est-il pas juste et raisonnable que le clerge n'ait à répondre de ses *actes ecclésiastiques* que devant les *tribunaux ecclésiastiques*, qui seuls peuvent être versés dans la science si vaste et si compliquée des lois ecclésiastiques.

Il y a eu dans notre pays, sous la domination française, une cause très-célèbre qui offre beaucoup d'analogie avec la présente cause. Elle est longuement rapportée dans l'*Histoire de la Colonie Française en Canada*, de M. Faillon, vol. 3, p. 495 et suiv., l'on y trouve la consécration des principes que je soutiens.

Comme le défendeur en cette cause, l'abbé de Fénélon y était poursuivi pour injures contenues dans un sermon prononcé du haut de la chaire. Mais ces injures ne s'adressaient pas à un simple citoyen comme dans la présente cause : elles s'adressaient au gouverneur lui-même, M. de Frontenac, et par conséquent le délit d'injures se compliquait d'un autre délit, l'excitation à la rébellion contre le pouvoir civil.

En référant au résumé de ce sermon, tel que reproduit par l'abbé Faillon, il est facile de voir qu'en réalité l'abbé de Fénélon y avait fait des allusions très-directes, très-claires et très-blessantes contre le gouverneur et son gouvernement.

L'abbé de Fénélon et le séminaire de Saint-Sulpice refusèrent de reconnaître la juridiction que le gouverneur et le conseil voulaient s'attribuer. — L'abbé de Fénélon invoqua son caractère sacré et récusa les juges laïques.

Après bien des procédures, dans lesquelles l'abbé de Fénélon ne paraît pas avoir fait preuve d'un caractère conciliant, le Conseil finit par s'apercevoir qu'il faisait fausse route, et référa la cause au Roi. Or, le Roi blâma la conduite du conseil et du gouverneur ; et il écrivait à ce dernier, le 22 avril 1675 : "Je dois vous dire qu'il fallait remettre l'abbé de Fénélon entre les mains " de son évêque ou du grand vicaire, pour le " punir par les peines ecclésiastiques."

Quand on songe que c'est Louis XIV qui prononçait ainsi, c'est un témoignage bien fort en faveur des immunités ecclésiastiques.

Je pourrais m'arrêter là, et renvoyer l'action du demandeur sur ce premier chef, c'est-à-dire pour incompétence *rotatione materiæ*, incompétence que le défendeur a implicitement invoquée en plaidant "que lorsqu'il a parlé en chaire il était dans l'exercice de son devoir de curé et de pasteur des âmes."

Mais je veux faire un pas de plus et considérer la question au point de vue purement civil et social, et au point de vue légal.

(*A continuer.*)

La littérature en vogue en France.

Le *Polybiblion* donne, sous ce titre, de tristes renseignements :

Notre bibliographie est parfois tristement instructive, et que serait ce si nous y relevions toutes ces productions illustrées paraissant en livraisons et qui se répandent par milliers d'exemplaires ! On intitule cela : *Bibliothèque des bons romans illustrés.* Mais certains des titres qu'on lira, parmi les romans, en disent assez. Voici un ouvrage en deux volumes, intitulé les *Collets noirs* ; un autre porte ce titre : *Chasse aux femmes et aux lions en Algérie* ; un autre (illustré) : *Le Couvent*, mémoires d'une religieuse.

Voici encore : *Les jeunes filles de Paris*, nouvelles séries des *Drames de la jeunesse pauvre*, où l'auteur, M. Jules Rouquette, « a peint la jeunesse parisienne dans toutes les circonstances où elle se trouve placée dans le tourbillon de la grande cité, *enfer et paradis des femmes.* » Puis voici *les Alcoves maudites*, d'Henri de Kock, ouvrage « entièrement inédit » qui doit former cent livraisons illustrées à 10 centimes. Enfin il ne sera pas inutile de faire remarquer que le roman immonde d'adolphe Belot : *Mademoiselle Giraud, ma femme*, en est à sa quarante-unième édition.

L'ÉDUCATION POPULAIRE. — Il paraît sous ce titre, dit le *Polybiblion*, deux fois par mois, depuis le 15 décembre 1872, une publication populaire à bon marché (52 cours à cinq centimes) vivement recommandée aux maires, délégués cantonaux, instituteurs, etc., sur laquelle nous devons renseigner nos lecteurs. C'est comme un cours complet d'instruction commençant par l'alphabet, comprenant la lecture, la grammaire, le système métrique, l'arithmétique, l'histoire, etc. Nous avons entre les mains les 28 premiers numéros. L'auteur, qui paraît être M. B. V. Viguiery, n'a que deux mobiles : l'amour de la république et le mépris de la religion.

Son œuvre n'a, du reste, rien de remarquable comme rédaction, mais dès le premier volume on sent le venin : Il est intitulé : *L'Alphabet politique*. On demande à l'enfant ce qu'il aime : « D'abord ma patrie, mes parents ensuite, puis mes compatriotes, enfin le genre humain et la nature entière. » De Dieu, il n'en est pas question. Plus loin, interrogé sur ce qu'il apprend, l'enfant énumère tout, excepté la religion. On lui demande quelle est la mission du peuple français : « C'est d'être l'initiateur et le libérateur du genre humain...en donnant aux autres peuples l'exemple de toutes les vertus, et en conservant les institutions républicaines, seules capables d'amener l'ordre, la liberté, la prospérité de tous les Français, etc. » Dans le cours de lecture des morceaux de Rousseau, d'Alfieri, remplis d'erreurs.

A côté d'un excellent choix d'auteurs du six-septième siècle, il y en a un qui a ce sous-titre : *Le Paysan sous la monarchie d'après Vauban et La Fontaine*, on en devine l'esprit. L'histoire nationale est traitée d'un façon révoltante. On ne sent vibrer chez l'auteur qu'une fibre, la fibre révolutionnaires ; tout se rapporte à 89, qui est le nouveau et vrai Messie des peuples. On ne se douterait pas, à cette longue diatribe contre la monarchie et le catholicisme, qui ont fait la France, qu'on lit une œuvre française, destinée à régénérer la génération nouvelle par l'instruction. On n'y trouve nulle part le moindre sentiment patriotique et élevé.

Mais, en revanche, on y voit que « de toute antiquité, les prêtres furent les ennemis acharnés de la diffusion, des lumières, opposés à tout progrès au sein des masses, gardant pour les intérêts de la domination politique les richesses de la science et des arts, » etc. « On voulut flétrir les successeurs de Dagobert du nom de *fainéant* ou d'*inutiles*, parce qu'ils se conformaient au pacte de 613. Selon nous, ils furent les meilleurs ou les moins mauvais des rois. » — « L'Eglise a maudit Charles Martel qui avait arrêté la marche triomphale de l'Islamisme et sauvé l'Evangile, mais qui la força à payer sa part des charges publiques. » Les Carlovingiens sont désignés sous ce titre : « Les rois de droit divin. » Le drapeau tricolore remonte à Rholand, ou plutôt à Charlemagne. « C'est sous Robert que se passa la grande comédie de l'an 1000. L'an 1000 passa sans cataclysme... mais le clergé garda précieusement ses nouvelles richesses. »

Au début de l'Histoire générale, l'auteur déclare que le problème de l'origine de l'homme n'est pas encore résolu. L'Hygiène fournit l'occasion de blâmer l'habitude « de transporter les enfants, dès le lendemain de leur naissance, à la mairie, et *quelquefois* à l'Eglise. » — Nous sommes étonnés qu'un éditeur tel que M. Delagrave se soit fait le complice de l'auteur de ces brochures pour répandre des doctrines aussi perverses. Notons que, depuis, la vingt-cinquième livraison son nom a cédé la place à celui de MM. Sandoz et Fischbacher, les éditeurs protestants de la *Société des traités religieux.*

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

Service général.

DÊPÊCHE DE CE MATIN.

ANGLETERRE.

Londres, 13 juin.

Le *Times* publie la dépêche suivante, de Paris, datée le 12, à minuit : Les boulevards sont couverts de promeneurs, ce soir, et tous les cafés sont remplis de monde. On signale une immense conflagration dans la partie de la ville. La gare au fiel, du chemin de fer du nord, est en feu ; tous les pompiers de la ville se rendent en toute hâte, sur le théâtre de l'incendie, et des milliers d'agents de police et de soldats se rendent dans la même direction. L'incendie a éclaté à 10 heures.

Le gouvernement a résolu de poursuivre les propriétaires du *Pays*, pour violation de la loi de la presse.

FRANCE.

Paris, 18 juin.

On rapporte que la violence que les bonapartistes ont montrée pendant ces derniers jours était conforme à un plan arrêté pour amener une dissolution de l'Assemblée, et un appel au pays, au moyen d'un plébiscite.

Une note semi-officielle proteste contre le compte-rendu donné par les journaux des derniers désordres, comme étant de nature à provoquer l'excitation et la haine, et exprime l'espoir que les mesures que le gouvernement a déjà prises pour rétablir la tranquillité et prévenir de nouveaux désordres, seront efficaces.

Paris, 13 juin.

Les mesures adoptées par le gouvernement, pour empêcher la répétition, aujourd'hui, des scènes d'hier et jeudi, à la gare de l'ouest, ont eu un bon effet. A l'heure du départ du train des députés, il n'y a eu que l'agitation ordinaire à la gare.

M. de Sainte-Croix a été traduit, aujourd'hui, devant la police correctionnelle, pour avoir assailli M. Gambetta et a été condamné à six mois de prison, et à une amende de 200 francs. Il a dû aussi payer les frais du proces. Il a refusé d'accepter son défenseur.

Dans l'Assemblée, aujourd'hui, le général DeCissey, ministre de la guerre, a présenté un projet de loi qui modifie les réglements touchant la mobilisation de l'armée dans le cas de guerre.

La nouvelle répandue, hier, que la gare du chemin de fer du Nord était en feu, était fausse. L'incendie a été dans un chantier de bois, près de la gare.

Paris, 14 juin.

La loi constitutionnelle préparée par le centre gauche sera présentée dans l'Assemblée, demain, et l'urgence sera demandée pour cette loi. On ne saurait dire avant le vote si une alliance a été effectuée entre les centres droits et gauche. La gauche modérée appuiera la proposition d'urgence, malgré son antipathie à reconnaître le pouvoir constituant de l'Assemblée, parce qu'elle désire assurer à la république une protection contre les bonapartistes.

ITALIE.

Rome, 13 juin.

On assure, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement anglais a offert d'amener un réglement amiable des difficultés entre le Brésil et la République argentine.

Les Belges de l'Amérique ont assuré le cardinal Barroméo qu'à leur retour aux Etats-Unis, ils allaient organiser des pélerinages à Rome, à des époques fixes.

ESPAGNE.

Madrid, 13 juin.

L'*Imparcial* dit qu'advenant la mort du Pape, le gouvernement espagnol réclamera, dans l'élection de son successeur, le privilege du veto qui a été autrefois accordé au Roi de Castille.

ETATS-UNIS.

San Francisco, 14 juin.

Cochise, le fameux chef apache, est mort, le 9.

COUR DE POLICE.

Audience du 13 juin.

Devant le juge Doucet.

William Whittingsteel et James Miller, matelots du *G. P. Puysant*, capitaine Miller, pour absence sans permission, condamnés à trois semaines de prison.

Dimitio Marco, matelot de *l'Union*, capitaine Ther en, pour refus d'obéir à un ordre légitime, condamné à deux semaines de prison.

Frederick McCoonrick, matelot de *l'Asiatic*, capitaine Hosking pour absence sans permission, condamné à trois semaines de prison.

Henry Bonnell, matelot du *Czar*, capitaine Scollan, pour absence sans permission, condamné à quatre semaines de prison.

Joseph Pellerbridge, Robert Scott, Edward Loyd, James Peers, John Nolan, John Harrison, Emmanuel Masset et John Rewald, matelots de *Arian*, capitaine Dumaresq, pour absence sans permission de leur navire, sont convaincus et renvoyés à bord, à la demande du capitaine.

William King et Thomas Laden, pour larcin, comparaissent et plaident non coupable. Cette cause est continuée à lundi prochain.

Adèle Moreman, pour larcin, comparait et plaide non coupable. Cause fixée à mardi prochain.

Audience du 15 juin.

Dans les causes de Peter Lynch, contre George Reynar, pour assaut et batterie, et de George Reynar, contre Peter Lynch, pour la même offense, les parties ont été mises hors de cour, chacune payant ses frais.

John Finnegan, matelot du *Strains Castle*, capitaine John Lewis, pour désertion, est condamné à quatre semaines de prison.

NOUVELLES DU BAS DU FLEUVE.

(Par le télégraphe.)

Pointe-aux-Pères, 14 juin.

Temps clair et doux ; léger vent de l'ouest. Vingt-deux bâtiments descendent le fleuve, aujourd'hui.

15 juin.

Temps clair, brillant et chaud ; légère brise de sud-ouest. Plusieurs bâtiments descendent le fleuve, ce matin. Le vapeur *Sarmatian*, venant de Liverpool, est arrivé à deux heures et quarante minutes, ce matin, avec quarante-six passagers de chambre et sept cent soixante-et-deux d'entrepont.

Rivière-du-Loup, 14 juin.

Fort vent de l'ouest. Vingt-deux bâtiments descendent le fleuve, ce matin.

Cap Rosier, 14 juin.

Temps nuageux et frais ; vent de nord-ouest. Therm. matin, 42. Pas de bâtiments en vue.

15 juin.

Temps clair et frais. Thermomètre, 45. Légère brise de nord. Un vapeur descend le fleuve à quatre heures, ce matin. Un vapeur à trois mats remonte le fleuve à cinq heures, ce matin, ainsi qu'un autre vapeur à trois mats à une heure et trente minutes.

L'Islet, 15 juin.

Temps clair et beau ; fort vent de l'ouest. Le vapeur *Conqueror* a passé vis-à-vis d'ici remontant le fleuve. Deux goélettes sont au quai. Un bâtiment est à l'ancre plus bas qu'ici.

*** Nous appelons l'attention du lecteur sur l'annonce de MM. H. A. C. Fuchs et Cie, propriétaires de l'entrepôt de musique de la rue Saint-Jean. Cette maison, établie tout récemment en cette ville, nous paraît tenue sur le meilleur pied possible, et nous la croyons digne de la confiance publique. On y trouve les publications et productions les plus nouvelles et les plus en vogue. Les propriétaires, qui sont eux-mêmes versés dans l'art musical, n'épargnent aucune peine pour satisfaire les exigences du monde musical de Québec.

FAITS DIVERS.

—Nous avons eu, hier, quelques ondées, et le tonnerre s'est fait aussi entendre ; aujourd'hui, le temps est on ne peut plus magnifique. La végétation croit rapidement ; le foin sera généralement bon, nous dit-on. Si le temps continue à être favorable le temps perdu peut se réparer.

—La compagnie du télégraphe de la Puissance a ouvert un bureau à Bord-à-Plouffe, dans la Province de Québec.

—Le vapeur *Sarmatian* a passé, ce matin, à une heure et 40 minutes, à la Pointe au Père.

—Le vapeur *Scandinavian*, de la malle canadienne, est parti, samedi, pour Liverpool, avec 107 passagers de chambre et 130 d'entrepont.

—Le navire *Baltic*, qui a été jeté sur l'Ile Rouge, a été condamné comme perdu et sera vendu pour le compte des intéressés.

—M. C. J. Cahoone, de Providence, dans l'état du Rhode Island, qui venait à Québec, à bord du *Montréal*, est tombé accidentellement par dessus bord, vers une heure et demie, hier matin, un peu audessus des Trois-Rivières, et s'est noyé. M. Cahoone allait à une excursion de pêche. Il n'était âgé que de 34 ans.

—Un correspondant écrit de Saint-Jean, N.-B., en date du 12 juin, que le chantier de M. Gilmour, à Saint-George, contenant près d'un million de pieds de bois sec, a pris en feu, la veille, et brulait encore quand la nouvelle a été transmise. Il n'y a pas d'assurance.

—Les journaux de Londres représentent la marée équinoxiale qui a eu lieu dans l'après-midi du 20 courant, comme la plus forte que l'on ait remarquée depuis fort longtemps dans la métropole anglaise. L'eau est montée d'environ quatre pieds au-dessus de la marque des marées de syzigie. Le district métropolitan de Lambeth, depuis le pont de Blackfriars jusqu'à celui de Vauxhall, composé de maisons basses principalement occupées par les classes ouvrières, est celui qui a le plus souffert de l'inondation. Pendant plus d'une heure, de trois à quatre de l'après-midi, l'eau se précipitait à travers les quais, les cours, les ruelles étroites qui bordent les rives de la Tamise, et envahissait les avenues principales, tels que le Commercial road, Belvedere rode, High street et autres courant parallèlement au fleuve, qu'elle couvrait à la hauteur de trois à quatre pieds. Les rues transversales ont été impraticables pendant plus de deux heures. Dans Vine street, York road, aux abords de la station du chemin de fer du Sud-Ouest, à la distance d'un quart de mille à peu près de la rivière, l'eau avait une profondeur de quatre pieds et l'accès de la gare a été ainsi pendant quelques temps interdit.

L'inondation étant soudaine et inattendue, le montant des dégâts a été considérable. Un grand nombre de vieilles femmes et d'enfants ont failli périr dans le flot qui montait toujours. Ils n'ont dû leur salut qu'à la promptitude et à l'intelligence des moyens de sauvetage ; mais dans Prince's Square, une femme accouchée le matin seulement est restée flottante dans son lit ; son enfant qu'elle tenait serré dans ses bras, a été noyé, et lorsque la malheureuse mère a été sauvée miraculeusement, pour ainsi dire, elle était déjà presque morte. Dans le district ainsi atteint, toutes les précautions ont été prises contre un renouvellement de cette catastrophe.

—Un navire japonais, le *Nil*, a sombré, dans la nuit du 20 au 21 mars, engloutissant avec lui, dans les flots, quatre-vingt-neuf personnes, qui se trouvaient à son bord.

Le dernier courrier du Japon donne de nouveaux renseignements sur cet horrible sinistre.

Ce navire avait à son bord 60 hommes d'équipage, 7 passagers, l'agent des postes, et 25 chauffeurs et domestiques chinois.

C'est par une fausse manœuvre, et non par suite de l'explosion des chaudières, que le *Nil* a sombré.

Quatre personnes ont seules échappé du naufrage. Les autres quatre-vingt-neuf victimes ont, sans doute, été engloutis dans le tourbillon du navire, entraînés par les courants violents, qui règnent dans ces dangereux parages, ou dévorés par les requins qui y pullulent, et ceux qui ont pu atteindre le rivage ont été brisés contre les falaises à pic, qui dominent de tous côtés.

Trois cadavres seulement ont été retrouvés, le 21, celui d'un passager, M. Luccioni, qui portait à la face une profonde blessure, et celui d'un Chinois ; le 27, celui d'un autre Chinois dont la tête était horriblement fracassée.

Le consul de France, qui s'était rendu sur les lieux du sinistre le 26, à bord du *Bourayne*, accompagné de l'interprète du consulat, de plusieurs officiers du ken et de l'agent des Messageries, n'a pu que constater toute l'étendue du malheur qui frappait notre colonie : il a vu le malheureux navire, sombré par vingt ou trente brasses, dont on aperçoit encore une vergue s'élevant un peu au dessus de l'eau.

—Le *Sport* fait remarquer que c'est un phénomène très-curieux de notre époque que l'envahissement, par l'homme des professions réservées jusqu'alors à la femme :

« Paris compte aujourd'hui neuf couturiers et une demi-douzaine de modistes appartenant au sexe qui fournit des volontaires d'un an, et je ne parle là que de maisons de notoriété générale. Le couturier, comme le marchand de modes, a un train de maison tout à fait en rapport avec les élégances mondaines auxquelles il a affaire. Il ne fait jamais ses courses en ville que dans sa voiture, tenue avec une correction suprême, et a son valet de pied qui l'attend dans l'antichambre des rares privilégiées, parmi ses clientes, pour lesquelles il daigne se déranger.

» F... le faiseur de modes qui a inventé le chapeau-couronne de fleurs si en vogue tous ces derniers temps, est un des cavaliers assidus du Bois, le matin. Il y monte des chevaux de race, renommés parmi les connaisseurs.

» Combien ces façons d'agir étonneraient nos pères s'ils revenaient en ce monde aujourd'hui, eux si sévères sur la distinction à observer entre le marchand et l'acheteur !... »

C'est vrai, mais nos pères, revenant, auraient des sujets d'étonnement plus sérieux encore que celui-là.

—On signale aux courses parmi nos élégantes, dit le *Sport*, l'invasion de plus en plus prononcée de la mode du *catogan* : écrire *cadogan* serait préférable au point de vue du bon sens et de la vérité historique, puisque c'est à lord Cadogan—colonel irlandais au service de France—qu'est attribuée l'invention de cette coiffure originale...

Quelle coiffure ?...

Quel cadogan ?...

Quel *catogan* ?...

Comment ! vous n'avez pas aperçu le *catogan* ! Mais rien n'est charmant comme cela ! Tâchez de voir des *catogans* ! Mon Dieu, ils sont encore clair-semés, je le sais, sur la tête de nos mondaines ; toutefois je jurerais qu'avant peu vous ne trouverez pas une Parisienne qui ose sortir sans le sien. C'est Mme de P..... qui a *lancé* ce *revenez-y* aux goûts de nos pères. Car le catogan n'est pas nouveau : il nous arrive de Fontenoy, où nos soldats, n'ayant pas eu le temps de se tresser régulièrement la queue, imaginèrent—à l'exemple de l'un de leurs officiers—de laisser aller à la diable leur chevelure sur leurs épaules, en se contentant de les attacher, réunis avec un bout de ficelle ou de ruban...

Présentement, le *catogan* féminin se simplifie ainsi :

Les cheveux sont frisottés sur les tempes et sur le front ; ils tombent lisses derrière les oreilles et sont noués sur le coup avec un large ruban noir. Au-dessous du ruban de prolonge une queue exactement semblable à celle que portaient les miliciens du dix-huitième siècle. Sur cette architecture capillaire on pose légèrement un chapeau Watteau, dont les bords retroussés sont garnis d'une plume—et l'on devient adorable..... quand on est déjà très-jolie !

Compagnie d'Assurance de Québec contre le Feu.

ETABLIE EN 1818.

CAPITAL - - - - - - $1,000 000

Montant payé - - - - - $325,000

Déposé au Département du Receveur-Général, en vertu de l'Acte, $100,000 *de Stock de la Puissance.*

DIRECTEURS :

J. Greaves Clapham, écuyer, Président.
J. B. Renaud, écuyer, Vice-Président.
Wm. Walker, écuyer, Trésorier.
Vital Têtu, H. S. Scott

vendu toutes celles que l'avais eues de vous, et j'en ai besoin davantage, ses guérisons sont vraiment merveilleuses." Wm. Maguire, de Franklin, écrit: "J'ai vendu tout ce que l'agent a laissé, ce remède agit comme un charme. Il a été lent d'abord, mais il s'écoule bien maintenant." H. Cole, d'Iona, écrit: "Veuillez m'envoyer 6 douz de l'Huile Eclectrique de Thomas, j'en ai presque plus; rien n'égale ce remède. Il est hautement recommandé par ceux qui en ont fait usage." J. Bedford, Thamesville, écrit: "Envoyez immédiatement un nouvel approvisionnement d'Huile Eclectrique. Je n'en ai plus qu'une bouteille. Je n'ai jamais rien vu se vendre aussi bien et donner autant de satisfaction générale." J. Thompson Woodford, écrit: "Envoyez moi un autre approvisionnement d'Huile Eclectrique J'ai tout vendu ce que j'avais. Rien ne se vend mieux que cet article." Miller et Reed, Ulverton, P. Q., écrit: "L'Huile Eclectrique acquiert une grande réputation ici, et est demandée tous les jours. Envoyez-nous en un nouvel approvisionnement aussitôt que possible." Lemoyne, Gibb et Cie., de Beneki, sau Bial." Lemoyne, Gibb et Cie., de Buckingham, P. Q., écrit: "Envoyez nous une grosse d'Huile Eclectrique. Nous trouvons qu'elle se vend bien.

En vente chez tous les vendeurs de médecines. Prix, 25 cents.

S. N. THOMAS, PHELPS, N. Y.,
Et NORTHROP et LYMAN, Toronto, Ont.,
Seuls Agents pour la Puissance

NOTE.—*Eclectrique.*—Choisir et Electriser.
23 oct. 1873. 1071

AVIS SPECIAUX.

LE GRAND REMEDE POUR LES FEMMES

Pilules Periodiques de Moses.

Cette médecine bien connue n'est pas une imposition mais un sûr remède pour les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, quelle qu'en soit la cause, et bien que ce soit un remède puissant il ne contient rien qui puisse nuire à la constitution.

Dans toutes les circonstances d'affections nerveuses spinales, douleur dans le dos, fatigue après un exercice léger, palpitation du cœur, hystérie, ces pilules effectueront la guérison quand tous les autres moyens auront manqué. Elles ne contiennent pas de fer, calomel, antimoine ou tout autre de nuisible au tempérament.

Il y a des directions complètes dans la brochure qui entoure chaque paquet et que l'on doit conserver avec soin.

Pour les détails, obtenir un pamphlet de l'agent qui le donne gratis.

Job Moses seul Propriétaire

$1.00 et 12½ cents pour les frais de poste dirssés à NORTHROP et LYMAN, Toronto Ontario, agents généraux pour la Puissance, vaudront une bouteille, contenant plus de 70 pilules, par le retour de la malle.

En vente à Québec, chez MM. E. Giroux, J. Musson et Cie., J. E. Burke, R. McLeod, W. E. Brunette et W. H. Laroche, et tous les vendeurs de médecine.
oct. 1873 1070

SOYEZ SAGE.—Trop souvent un rhume ou une toux légère est considéré comme une affaire très-ordinaire, légère, et on le laisse aller comme il est venu, jusqu'à ce que d'une simple affection curable, il devienne une maladie pulmonaire sérieuse. Le plus prudent, qui sait qu'un rhume ou une toux ne doit jamais être négligé fait promptement usage de Pastilles pulmonaires de Bryan, qui ont soutenu leur réputation pendant plus de 30 années. Elles sont toujours efficaces et exercent une influence des plus bienfaisante sur tous les organes bronchitiques ou pulmonaires.

En vente chez tous les droguistes et la plupart des marchands respectables de la province, à 25 cents la boîte.

En vente à Québec, chez E. Giroux, J. Musson et Cie., J. E. Burke, R. McLeod, W. E. Brunette et W. H. Laroche, et tous les vendeurs de médecine.

QUELQU'UN DIT.—Il y a quelque chose de particulièrement attrayant dans un cheval. Son oreille et son œil intelligent, son maintien noble son mouvement libre et gracieux, sa grande force, sa docilité, son usage indispensable, tout nous le rend cher. Nous pouvons regarder ses belles proportions et regarder son énergie et sa puissance; mais c'est seulement lorsqu'il est exempt de maladie et d'infirmité d'aucune espèce, qu'il exhibe ces qualités attractives. Autrement, il n'est que de peu de valeur. Un paquet de *Daily's Condition Powders and Arabian Horse Remedy*, devrait toujours être entre les mains de tous ceux qui possèdent des chevaux, pour les cas de besoin. Ne manquez pas de vous en procurer.

Rappelez-vous le nom, et voyez si la signature de Hurd et Cie. se trouve sur chaque paquet.

Northrop et Lyman, Toronto, Ontario, propriétaires pour le Canada. En vente par toutes les vendeurs de médecine. Prix: vingt-cinq cents.

En vente à Québec, chez E. Giroux, J. Musson et Cie., J. E. Burke, R. McLeod, W. E. Brunette et W. H. Laroche, et tous les vendeurs de médecine.

Hypophosphite de Fellows.

Campbellton, N. B., juillet 1873.

James I. Fellows, Ecr.

Cher Monsieur,

Pendant l'automne de 1866, William Young, écr., marchand, Caraquet, Gloucester fut atteint de fièvre typhoïde. Immédiatement après son rétablissement il fut affecté d'une toux accompagnée d'une expectoration incessante. Ayant dans le temps fixé ma résidence dans cet endroit, les secours de ma science médicale furent requis chez ce patient, et je fis d'abord usage des toniques et expectorants ordinaires, mais sans un résultat même passablement.

Monsieur Young ayant affaire à Montréal, y consulta plusieurs éminents médecins, entr'autres, le Dr. Campbell du collége McGill qui lui conseilla de se fixer dans un climat chaud, parce que son poumon droit était sérieusement affecté d'un dépôt tuberculaire, et fut ainsi de l'opinion que j'avais précédemment énoncée.

L'hiver suivant, M. Younggle passait à Savannah. A son retour, on n'observa aucune amélioration sensible, et en peu de temps de fréquentes hémorragies des poumons, des sueries nocturnes et une surabondante expectoration le réduisirent à un état de santé très-précaire. Informé de l'efficacité du Hypophosphite Composé ou Hypophosphites de Fellows, je me déterminai à en faire ici l'essai. M. Young commença à en prendre et en moins de temps que je ne l'espérais sa santé s'améliora, et la marche progressive de la maladie fut immédiatement arrêtée.

Il n'eut plus d'hémorragies, la toux disparut et l'appétit lui revint. Il résida dernièrement à Halifax à gérer ses affaires. J'ai pensé qu'il était de mon devoir et de l'intérêt du public de vous donner les circonstances de cette guérison.

Bien respectueusement, Monsieur,
Votre tout dévoué,
A. SMITH, M. D.

Je certifie que ce qui précède est exact.
WM. YOUNG.

Décès.

Au faubourg Saint-Jean, le 14 du courant, à l'âge de 82 ans, Dame Marie Bertrand, veuve de feu Louis Larose. Ses funérailles auront lieu, mercredi, le 17 du courant. Le convoi partira de sa demeure, rue Jupiter, à 8½ heures. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annonces Nouvelles.

Saumon frais !

Reçu par le vapeur *Secret*, arrivé de Gaspé.

7 BALLES SAUMON FRAIS.

En vente chez
JOSEPH LEPAGE,
No. 14, rue Saint Jacques,
Basse-Ville,
15 juin 1874 675 Québec.

COMPAGNIE DES VAPEURS DE QUEBEC
ET DES
Ports du Golfe.

Jusqu'à nouvel avis les vapeurs *SECRET* et *MIRAMICHI* arrêteront à METIS à leurs voyages en allant et en revenant.

W. MOORE,
15 juin 1874. 672 Gérant.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,
Ottawa, juin 1874.

L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

☞ L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.
15 juin 1874. 674

ON DEMANDE

DEUX JEUNES FILLES entendues dans le détail des marchandises sèches. Elles devront pouvoir parler l'anglais et le français.

S'adresser à
DAVIDSON et HORAN.
13 juin 1874. 669-2f

EN VENTE

Au n. 5, rue La Fabrique et au premier étage de la Halle Champlain.

Lits de Plumes et Oreillers, Paillasses à ressorts, de toutes les grandeurs.

—AUSSI—

Les plus beaux Bas-Lits qui existent en cette ville.

W. S. PARKE ET Cie.,
30 mai 1874. 593 Encanteurs.

PARDESSUS IMPERMÉABLES.

Un bon assortiment de PARDESSUS EN CAOUTCHOUC, réversibles, manufacturés d'après la patente de "Macintosh", légers, commodes et d'une belle coupe, et remarquablement à bon marché, aux Entrepôts de la Basse-Ville et de la Haute-Ville.

CASEY ET Cie.
11 mai 1874. 479

Ventes par Encan

CASEY ET Cie.,

Encanteurs, Courtiers, Evaluateurs et Marchands à Commission.

Principaux Encanteurs pour Meubles de Ménage et Effets d'ameublement de tous genres.

Ils sont maintenant prêts à en recevoir dans leurs Salles spacieuses, Halle Champlain, et aux Entrepôts, 26 et 28, rue Saint-Jean, Haute-Ville. Ils désirent aussi informer ceux qui se proposent de faire vendre à leurs résidences privées de leur donner instruction aussitôt que possible afin de fixer le jour de la vente, et d'éviter des désappointements, etc.

M. Casey donnera son attention personnelle à ces ventes, et par sa parfaite connaissance pratique des affaires et sa longue expérience dans la conduite des ventes par encan, il donnera cette satisfaction qui est le résultat invariable.

SALLE D'ENCAN,
11 avril 1874. 316 Rue Saint-Jean.

Grande vente par encan d'un Fonds de Banqueroute de toutes sortes.

Les soussignés Agents et Encanteurs, ayant reçu une immense quantité de Marchandises de toutes sortes, de différents fonds de banqueroutes, ont fait arrangement de vendre par ventes privées et par encan, au grand magasin central, connu sous le nom de M'AVOY'S NORTH SHORE CLOTHING DEPOT, coin des rues du Pont des Fossés, Saint-Roch.

La vente par encan commencera CE SOIR et sera continuée tous les soirs durant cette semaine.

Ventes privées tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

L'encan commencera chaque soir à 8 heures.

Le plus grand avantage est offert aux acheteurs et les articles mis en vente seront vendus sans réserve.

Magasin d'encan, coin des rues du Pont et des Fossés, Saint-Roch.

CASEY ET Cie.,
15 juin 1874. 6 6 Encanteurs.

GRANDE VENTE POUR LE COMMERCE.

MM. MAXHAM ET Cie. offriront en vente à l'encan, MERCREDI, le 17 juin, et JEUDI, le 18 juin, pour le compte de MM. WHITEHEAD et TURNER, à leur magasin en gros, rue des Sœurs.

Un assortiment général d'EPICERIES FRAICHES, comprenant les importations les plus directes.

La vente à UNE heure et demie.

A. J. MAXHAM ET Cie.,
15 juin 1874. 673 E. et C.

Vente pour les assureurs de Toile à Sac, Toile à Habits et Toile Cirée.

Par encan sera vendu, MERCREDI prochain, le 17 du présent, aux magasins de MM. HAMEL et FRERES:

H. & F.,	1669	1 balle de Toile à Sac.	
Q.	1672	1 "	Toile à Habit.
	1688	1 "	do
	1689	1 "	do
	1690	1 "	do

Débarqués dans un état endommagé du *City of Montreal*, Jas. Bigeam, maître, de Greenock, et vendu pour le compte des assureurs.

—AUSSI—

H. & F.,	115	6 Pièces Toile Cirée,	4-4,	
Q.	126	6 do	do	4-4,
	117	6 do	do	4-4.

Débarqués dans un état endommagé du vapeur *European*, Steele, maître, de Liverpool, et vendu pour le compte de ceux que ce a concerne.

La vente à DIX heures et demie.

A. J. MAXHAM ET Cie.,
15 juin 1874. 671 E. et C.

VENTE A L'ENCAN.

S. J. GOLDSTEIN,

Encanteur et Marchand à Commission,

Donnera une attention spéciale aux ventes par encan de meubles de ménage ou fonds de commerce de toute espèce, à domicile où à ses Salles d'Encan, n. 51, rue Saint-Jean, et 12, rue Craig, à Saint-Roch.

Une avance libérale sera faite sur tout fonds de commerce qui lui sera confié pour vente privée par encan.

S. J. GOLDSTEIN,
Encanteur,
51, rue Saint-Jean,
6 juin 1874. 625

ADRESSE.

MM. CARON et RÉMILLARD, avocats

Bureau: près du Marché Champlain, 39, rue Saint-Pierre.

Résidences: L. B. Caron, 33, rue Saint-Louis. Ed. Rémillard, 11, rue Couillard, Haute-Ville.
13 juin 1874. 668

Pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha!

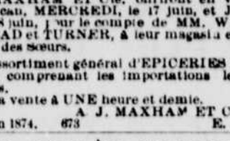

LE VAPEUR
"UNION."
CAPT. HAMOND,

Partira du Quai Saint-André, à 8 heures A. M.,

MARDI prochain, le 16 du présent,

Pour les ports ci-dessus, et arrêtera à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac.

Au retour il arrêtera aux mêmes ports.

Pour le fret ou passage s'adresser au bureau de la Compagnie des Remorqueurs du Saint-Laurent.

A. GABOURY,
13 juin 1874. 665 Secrétaire.

COMPAGNIE DES VAPEURS DE QUEBEC
ET DES
Ports du Golfe.

Le vapeur *SECRET*, capitaine DAVISON, partira du Quai des Indes MARDI prochain, le 16 juin, à DEUX heures P. M., pour Pictou, arrêtant à la Pointe-au-Père, Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Chatham, Newcastle et Shediac.

Pour le fret ou passage s'adresser à
W. MOORE,
10 juin 1874. 650 Gérant.

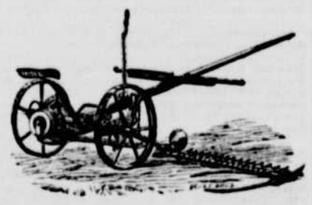

FAUCHEUSES! FAUCHEUSES!
Faucheuses!!

Les soussignés désirent informer messieurs les cultivateurs qu'ils sont nommés agents pour la célèbre manufacture de Faucheuses de Smith's Falls, Ontario, de MM. Frost et Wood's, plus de dix milles de leurs Faucheuse sont en usage dans le Bas Canada. Comme le nombre en est limité et que la saison est courte, on fera bien d'envoyer les commandes immédiatement.

S'adresser à
ANT. ROUSSEAU, JR.,
No 101, rue Saint-Paul.
ou à ELZEAR ROUSSEAU,
Rue Saint Valier,
juin 1874. 636 Près de la rue Saint-Ours.

Grand Desideratum en Optique.

LUNETTES PAR EXCELLENCE.

Lentilles colorées qui sont recommandées par les plus savants médecins pour améliorer la vue.

Seuls agents: D QUET & Cie.

No 1, rue de la Fabrique, et

DUQUET & DALLAIRE,

Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

—AUSSI—

Le plus grand et le plus beau choix de Montres d'or et d'argent, Bijouteries fines, Bagues en diamants, Bronze, Horloges Musicales, Lunettes d'Opéra, Argenterie de toutes sortes, Horloges en marbre et en or moulu, etc., etc., et un grand nombre d'autres objets trop long à énumérer venant d'être reçus directement des meilleures fabriques européennes et seront vendus à des prix qui défient toute compétition. Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs.

Montres réparées avec soin. Vieux bijoux remis à neuf; dorure de 9 carats à 24.

DUQUET ET Cie.,
No. 1, rue La Fabrique.
cli-12m-3 mars

Joseph O. Labbé,

12, *rue Saint-George, faubourg Saint Jean.*

Désire informer le public en général qu'il reçoit en ce moment un nouvel approvisionnement d'EPICERIES et LIQUEURS:

Sherry brillant, Thé frais de toutes sortes, Vins O'Porto et Xérès, Eaux-de-Vie de toutes marques Champagnes, Cigares, Sirop, Orge potagère, Balais et Epoussetoirs, Verres de gelées, Macaroni, Vermicelle, Amandes écalées, Vinaigre en dame-jeannes, etc., etc.

Les prix sont très-modérés. Les articles sont livrés dans toutes les parties de la ville sans charge extra.

—AUSSI—

Constamment en mains, SIROP INDIEN DU DR. CLARK, le meilleur purificateur du sang du monde. Il guérit la dyspepsie, la maladie du foie, des rognons et la maladie du cœur, la débilité nerveuse, les scrofules, le rhumatisme, la fièvre et la goutte, et toutes les maladies causées par le mauvais sang.

—AUSSI—

REMÈDES DU DR WILLARD, son Purificateur du sang. Son Baume pulmonaire. Ses Pilules végétales pour le foie. Son grand remède Southern. Son Restaurateur des cheveux. Son Spécifique pour l'asthme. Son Liniment Arnica. Son Onguent pour les hémorrhoïdes. Son sirop tonique pour la fièvre, etc., etc.

—AUSSI—

Eau de Lavende, Eau de Cologne, Rosée indienne, Eau de la Floride, Essences, Huile pour les cheveux, Huile de foie de morue, Huiles de castor et d'olive, etc., etc.

—AUSSI—

HUILE ECLECTRIQUE DU DR. THOMAS qui vaut dix fois son pesant d'or, guérit le mal de gorge, la toux, les catarrhes, les bruûres, les pustules, les blessures de tous les genres.

On s'en sert aussi pour les chevaux et les bestiaux pour la colique et autres maladies auxquelles ils sont sujets.

Ce remède devrait être dans toutes les familles.

Un escompte libéral sera donné au commerce sur les médecines.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOSEPH O. LABBÉ.
12, rue Saint-George,
Faubourg Saint-Jean,
28 mai 1874. 576

LIBRAIRIE CANADIENNE.

N. S. HARDY, Libraire,

IMPORTATEUR,

No. 4, rue Notre-Dame, Basse-Ville,

QUÉBEC.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir un assortiment considérable et varié de tout ce qui constitue cette ligne de commerce, tels que Livres de Prières français et anglais, Livres d'Ecole, Papier de toutes sortes, Livres pour récompenses etc.

A constamment en mains, un assortiment d'Ornements d'églises, au plus bas prix.

—AUSSI—

Vins O'Porto, Xérès, Bordeaux, Vin de Messe analysé, Genièvre, Eau-de-Vie, etc., etc.
13 juin 1874. 667-5f

LA CIE. DES BATEAUX A VAPEUR "UNION."

Il y aura une Assemblée des Actionnaires, MARDI, le 16 du courant, à DIX heures du matin, à l'HOTEL DU CANADA, pour élire des Directeurs, faire les premiers arrangements et discuter autres affaires importantes.

CHAS. JOS. MARCHILDON,
N. B.—J. E. DESCHAMPS, écuyer, ancien agent de la Compagnie du Richelieu, s'est chargé de la direction provisoire des affaires de la Compagnie à Québec et a déjà fourni une liste de 180 actionnaires.
Montréal, 12 juin 1874. 662

A VENDRE.

UNE BELLE BANNIÈRE, avec accessoires ainsi que des Bandouilères, le tout en soie. Conditions faciles d'ici à la Saint-Jean-Baptiste.

S'adresser à ce bureau.
12 juin 1874. 663-2f

TROUVÉS

Il y a un an environ, dans une des paroisses du comté de Beauce, DEUX BEAUX LIVRES DE COMPTE en blanc (journal et ledger.)

S'adresser à
L. N. CARRIER, N. P.,
Saint-Henri de Lauson.
11 juin 1874. 656-1m-2fps

AVIS.

Je donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par PHILOMÈNE COUTURE.

EDOUARD COTÉ,
11 juin 1874. 657-3f p Saint-Sylvestre.

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER.

Contenant 7 chambres, en par le garnies, si on l'exige, sur le Chemin Sainte-Foye, près de l'Eglise, avec écurie et passage, pour une vache.

Un omnibus y passe tous les jours. S'adresser à ce bureau.
10 juin 1874. 655-3f p

Patates à vendre.

200 MINOTS PATATES.

En vente chez
JOS. LEPAGE,
No. 14, rue Saint Jacques,
Basse-Ville,
10 juin 1874. 652 Québec.

BOIS DE CHAUFFAGE.

200 CORDES de Bois de chauffage, Erable et Merisier.

En vente chez
JOS. LEPAGE,
No. 14, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville,
10 juin 1874. 653 Québec.

MERISIER.

50 MORCEAUX Merisier, convenable pour les meubliers.

En vente chez
JOS. LEPAGE,
No. 14, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville,
10 juin 1874. 654 Québec.

Par le vapeur "VICKSBURG."

POTERIE ET VERRERIE.

10 PANIERS SERVICES A DINER des patrons les plus nouveaux et les plus beaux: pièces pour dîner de 6 à 24 personnes.

10 PANIERS Articles de Chambres, sets doubles et simples.

2 BOUCAUTS Théières en métal couvertes.

7 TIERCES Verres coupés à vin, de fabrique anglaise, Verres à Sherry, O'Porto, Claret, Hock, Champagne, Liqueurs, etc.

5 TIERCES Carafes supérieures de fabrique anglaise, Cruches à Claret, Goblets, Verres, etc., etc.

C. PEVERLEY ET Cie,
32, *rue Saint Jean.*
9 juin 1874. 640-12m

MAINTENANT REÇU

ET A VENDRE PAR

MARTINEAU & THIBAUDEAU.

300 boîtes Thés consistant en Japon, Hyson, Congou, Souchong, etc.
25 Boucauts Sucre Raffiné, très-brillant.
5½ Quarts do do do do
5½ Tonnes Sirops Choisi des Barbades en débarquement du "Surprise."
90 Barils Soda à Pâte.
5½ Boîtes Chandelles Belmont Sperm.
50 do Marinades Mêlées.
5½ do Tabac en Torquettes "Princess Louise."
150 do Tabac en Torquettes "Solace," marques assorties.
50 do Tabac en Torquettes 1 lot ½ lb.
500 Jarres Vinaigre 3 et 5 gallons.
50 Boîtes Eau-de-Vie Chaloupin.
50 do do Jules Robin.
25 do do do en flask.
25 do do Martel.
50 do do Duval Dubois.
25 do Old Tom Gin Bette et Cie.
25 do do do do en flask.
100 do Vertes Gin Houtman.
5½ do Rouges do do
20 Barriques Gin, marque de la Clef.
15 Tonnes Whiskey de Wiser.
20 Quarts do
Aussi Sardines en Boîtes, Homards en Boîtes, Saumon en Boîtes, Vermicelles, Empois de Benson, Corn-Starch de Benson, Cigares de toutes qualités, etc.

Un assortiment complet de Vaisselle, Verreries, Huile de charbon, etc. Le tout à des prix qui défient aucune compétition.

MARTINEAU et THIBAUDEAU.
6 juin 1874. 632-8j

Reçu par le vapeur HIBERNIAN.

UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE ET choisi de
Montres d'Or et d'Argent,
Bijoux en Or et en Jais,
Articles Plaqués en Argent,
Horloges Dorés, en Marbre,
Horloges d'Alarme,
Articles de fantaisie.

—AVEC—

Instruments d'Optique venant des meilleurs manufacturiers de Paris, comprenant Télescopes Lunettes Marines et d'Opéra, Baromètres, Thermomètres, Microscopes, Besicles, Lorgnons, etc.

Chez
G BRIFERT,
Bazar Européen.
10 juin 1874. 647-12m

BLONDEAU ET DROUIN,

LIBRAIRES,

No. 44½, rue Saint-Joseph, Saint-Roch,

A coté du Bureau de Poste, vis-à-vis la Caisse d'Economie.

Offrent constamment en vente la plus magnifique collection de Livres de science, d'art, de piété d'amusement, d'école, de Papeterie d'utilité, de fantaisie, de deuil, de Busles, Statuettes, Bénitiers, etc., etc

Commandes pour livres, vin, cierges, hosties, etc., remplies ponctuellement.
9 juin 1874. 639-12m

Assurance Maritime et contre le Feu.

COMPAGNIE D'ASSURANCE WESTERN DU CANADA.

A. FRASER,
AGENT,
18, rue Saint-Pierre.
27 mai 1874. 579-1m-8fps

ENTREPOT DE MUSIQUE.

42, RUE SAINT-JEAN.

Un Orage	Weber	40 cts.
Golden Waves (Vagues Dorées)	Wyman	45 "
Danses des Fées (Fairy Dance)	"	45 "
Chant de la Forêt	"	45 "
Midsummer-night's Dream	Paraphrase, S. Smith	60 "
Stabat Mater	"	65 "
Valse de Fascination	"	60 "
Robert le Diable	"	80 "
Orphée aux Enfers	"	80 "
Alice	Ascher	50 "
Alice	Bernhoff	45 "
Danse Nègre	Ascher	50 "
Valse des Roses	Ketterer	60 "
Valse Caprice	"	60 "
Tam O'Shanter	Warren	25 "

Pour les commençants nous avons les compositions complètes de Streabbog, Gobbeart, Home, etc., etc.

Une grande collection de Musique pour Violon, par De Beriot, Dancla, Herman Wichtl, Leonard, Singelle, etc.

Une grande collection de Musique pour Flûte

Un grand assortiment de Chanson Françaises

H. A. C. FUCHS ET Cie.
10 juin 1874. 648-12m

COKE! COKE!!

Maintenant en déchargement de la bar que « Macedonia. »

100 CHAUDRONNES COKE supérieur Garesfield Foundry.

—AUSSI—

438 Tonnes Charbon South Hetton Nut.
28 Mille Briques à feu,
125 Barils Terre gâtée pour faire des briques à l'épreuve du feu.

En vente en lots à la convenance des acheteurs par

CHAS. POSTON ET Cie.,
Quai de la Bourse.
9 juin 1874. 645-3f

BANQUE UNION
DU
Bas-Canada.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNÉ qu'un

DIVIDENDE DE QUATRE POUR CENT

sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour les premiers six mois de cette année et sera payable au Bureau Principal et aux Succursales de la Banque le et après

MERCREDI, le 1er jour de JUILLET prochain.

Les livres de transfert seront fermés, du 16 au 30 JUIN prochain, ces deux jours compris.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

des ACTIONNAIRES aura lieu, à la Banque,

JEUDI, le NEUF de JUILLET prochain.

L'ouverture de la séance aura lieu à MIDI.

Par ordre du Bureau,
P. MACEWEN,
Caissier.
30 mai 1874. 588-1m

TAPIS FINS.

Un grand assortiment de Tapis de Bruxelles Tapisserie, Feutre et Toiles cirées, qui sera vendu à BAS PRIX, à l'Entrepôt de la Halle Champlain et aux Magasin d'Encan, rue Saint-Jean.

CASEY ET Cie.
5 mai 1874. 454

Genièvre! Genièvre!

En déchargement du navire *Robert Godfrey.*

50 BARRIQUES } Genièvre de DeKuyper & fils.
400 BOITES }

J. A. MAILLOUX,
Rue de la Couronne,
5 juin 1874. 622 Saint-Roch.

TAPIS.

Un beau lot de Tapis de première classe, Bruxelles, Tapisserie, Ecossais et autres marques.

A bon marché chez
CASEY ET Cie.
3 juin 1874. 614

Paniers de voyage pour dames, Sacs de cuir et Sachets, etc

Un bon assortiment venant d'être reçu, à bas prix.

CASEY ET Cie.
3 juin 1874. 615

Marchandises à bon marché.

Un fonds de banqueroute de Marchandises de Goût nouvellement importées, Soiries, Toiles et Cotons. Qui seront vendues au-dessous du prix coûtant chez

CASEY ET Cie.,
Entrepôt de la rue Saint-Jean.
3 juin 1874. 616

Meubles à bon marché

La Compagnie de Meubles de Bowmanville est décidée à donner aux citoyens de Québec, de beaux meubles en noyer noir dans les derniers genres et du travail le plus solide, à des prix qui n'ont jamais été connus à Québec. S'adresser au grand Entrepôt de leurs agents, Halle du Marché Champlain, Basse-Ville,

MM. CASEY ET Cie.
3 juin 1874. 517

VIN TARRAGONA.

170 Quartants,
110 Pipes,
71 Cinquièmes,
20 Seizièmes,
} Guille Frères, Meilleur crû.

Maintenant en déchargement du *British Queen.*

En vente chez
VERRET, STEWART ET Cie.,
6 juin 1874. 627 Quai des Indes.

PORC.

En douane ou droits payés.

200 BARILS HEAVY MESS de Cincinnati.

En vente chez
VERRET, STEWART ET Cie.,
1 juin 1874. 598 Quai des Indes.

1874. ÉTÉ 1874.

Compagnie de navigation à vapeur du Saint-Laurent.

POUR RIMOUSKI
ET LE
SAGUENAY.

Cette ligne se compose des vapeurs de première classe suivants:

SAGUENAY ..... Capitaine Lecours.
UNION ..... " Hamond.
ST. LAWRENCE ..... " Chabot.

Après le 22 du présent les vapeurs ci-dessus voyageront comme suit, savoir:

Les MARDIS et VENDREDIS à 7 A. M.

Le *SAGUENAY*, pour CHICOUTIMI et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac.

Les MERCREDIS et VENDREDIS à 7 A. M.

L'UNION pour la Baie des Ha! Ha!!, arrêtant à Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac.

Les JEUDIS à 7 A. M.

Le *ST. LAWRENCE* pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac.

Les SAMEDIS à midi.

Le *ST. LAWRENCE* pour RIMOUSKI, arrêtant à Murray Bay et Rivière du Loup.

Billets à vendre par MM. Stevenson et Leve, n. 52, rue Saint-Pierre, et vis-à-vis l'Hôtel St. Louis. Aussi au Bureau de la Compagnie, quai Saint-André.

A. GABOURY,
13 juin 1874. 661 Secrétaire.

Marchandises sèches

NOUVELLES ÉTOFFES A ROBE
ETC., ETC.

Nous venons de recevoir et offrons en vente à des prix très-réduits un assortiment considérable de

Nouvelles étoffes à robe,
Nouveaux patrons de robes de soie,
Sorts modernes,
Moires Antiques,
Satins,
Nouveaux chapeaux pour dames,
Nouvelles étoffes pour gilets,
Plumes, Fleurs, Rubans,
Nouveaux Parasols,
En tout cas.

JOS. HAMEL et FRÈRES,
2 juin 1874. 601 Rue Sous-le-Fort.

Draps, Casimirs, Tissus de laine, etc., etc.

Nous venons de compléter, par les derniers arrivages, notre assortiment de

DRAPS,
CASIMIRS,
TISSUS,
MOLLETONS,
PATRONS DE VESTE.

—AUSSI—

Une grande variété d'Habits de printemps et d'été, Pantalons, Vestes, Chemises Cols, Cravates, Chapeaux de satin et de feutre, etc.

En vente chez
JOS. HAMEL et FRÈRES,
2 juin 1874. 602 Rue Sous-le-Fort.

Tapis, Prélarts, Rideaux.

Venant d'être reçu, un assortiment choisi et varié de

Tapis Bruxelles,
Tapis Tapisserie,
Tapis Kidermenster,
Tapis de Feutre,
Tapis d'escalier, etc.,
Toile cirée anglaise.

—AUSSI—

Nouveaux tissus (reppe) pour meubles et rideaux
Nouveaux Damas de soie do do
Damas de laine, Serges, Moire, do do
Glands, Mirais, Franges, do do
Rideaux de Point, etc.
Cornières en Cuivre,
Poignées en Cuivre pour rideaux,
Palatine en Cuivre pour escalier,
Baguettes pour Tapis d'escalier, etc.

En vente chez
JOS. HAMEL et FRÈRES,
2 juin 1874. 603 Rue Sous-le-Fort.

ORNEMENTS D'EGLISES, ETC.

Nous venons de recevoir une grande variété de Chasubles,
Chapes, Dais,
Soie damassée et Moire-antique, pour ornements d'église,
Draps d'or et d'argent pour églises,
Galons d'or pour églises,
Franges d'or " "
Glands d'or et d'argent,
Croix de chasubles,
Chandeliers d'autels,
Ciboires, Ostensoires, Calices, etc.

En vente chez
JOS. HAMEL et FRÈRES,
2 juin 1874. 604 Rue Sous-le-Fort.

CAPOTS DE CAOUTCHOUC, ETC

Nous venons de recevoir notre assortiment de Capots de Caoutchouc,
Capots de Caoutchouc sur camelot noir,
Capots " " gris,
Guêtres de Caoutchouc,
Grands Manteaux de Caoutchouc pour dames,
Tabliers de Caoutchouc pour voitures, etc.

En vente chez
JOS. HAMEL et FRÈRES,
2 juin 1874. 605 Rue Sous-le-Fort.

Jeux de Croquets.

Venant d'être reçu: un magnifique choix de Jeux de Croquet.

En vente chez
JOS. HAMEL et FRÈRES,
2 juin 1874. 606 Rue Sous-le-Fort.

VALISES.

Venant d'être reçues:

Valises de voyages pour dames,
Valises " " messieurs,
Valises de toile cirée,
Valises de cuir,
Portemanteaux de cuir,
Sacs de voyages, etc.

En vente chez
JOS. HAMEL et FRÈRES,
2 juin 1874. 607 Rue Sous-le-Fort.

DEPARTEMENT
DES MESSIEURS.

Ayant complé é notre assortiment de marchandises à l'usage des messieurs, provenant des meilleures manufactures, nous attirons spécialement l'attention de ceux-ci sur la liste ci dessous:

Gilets de fantaisie et Habits en Apaca, Camisoles et Caleçons en mérino en gaz et en laine d'agneau.

Nouveautés en cravates de toutes formes, savoir: Les Prince Jack Sublime, Paul Mall, Prince Impérial, Stanley Belgravian, Excelsior, Scarboro, Park, Beaufort, Yacht, Club House Tie et autres.

Chemises de tout genre, avec collet pour parer, consistant en
CHEMISES BLANCHES,
CHEMISES DE FLANELLE,
CHEMISES DE GAZE.
(Nous faisons les chemises à ordre.)

Un assortiment varié de Bretelles, Robes de chambre, Serviettes de bain Gilets de laine, Cols, Valis de voyage, Parapluies en soie, de la célèbre manufacture de Fox, Mouchoirs en soie et en toile.

Anneaux et Epingles pour cravates, Boutons et Solitaire pour chemises, Gants de toutes sortes, provenant des meilleures fabriques.

Un tailleur de première classe est attaché à l'établissement.

GLOVER, FRY ET Cie.

Marchandises vendues à Réduction.

Nous avons aujourd'hui réduit les marchandises ci-dessous mentionnées, à moins de la moitié du prix original pour effectuer une vente complète.

Gilet de drap pour enfants depuis 2 s. 6 d.
" " dames 5 s.
Costumes et Robes pour dames,
Chapeaux garnis,
" en paille depuis 6 s.
Mousseline, Grenadines et Etoffe à robes.

GLOVER, FRY ET Cie.
30 mai 1874. 591

G. ROBERGE ET FILS,

MARCHANDS,

Rue et faubourg St. Jean,

QUÉBEC.

M. G. ROBERGE, vient de s'associer son fils M. A. ROBERGE, pour le COMMERCE DE MARCHANDISES SECHES. Il profite de la circonstance pour informer le public que cette maison de commerce, la plus ancienne du faubourg Saint-Jean, sera agrandie considérablement dans quelques jours. Le magasin comprendra tout le premier étage de la bâtisse occupée par M. G. Roberge comme résidence privée, le double à peu près de ce qu'il était auparavant.

Il y aura deux départements, dont le premier comprendra:

Drap Noir,
Tweeds Canadien,
Tweeds Anglais,
Coton Jaune,
Shirting,
Flanelles de fantaisie,
Ginghams à Chemises,
Tissu Français,
Cravates, Cols, Poignets,
Bas, Bretelles, Gants, etc., etc.

—AUSSI—

Drap Noir pour dames, Waterproof, Indiennes à Robes, En-tout-cas, Parasols, Alpaca, Mérino, Orléans, Paramata, Crêpe, Etoffes à Robe, Parapluies en soie, Soie noire et de couleur, etc.

Le Département des Tapis

Est un département neuf, récemment ajou

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
41, *rue Sainte-Anne, Haute-Ville.*

NEUVAINE
A SAINTE ANNE

Publiée avec la permission de Mgr. l'Archevêque

Petit opuscule de 40 pages imprimé sur beau papier, avec couverture en papier satiné.

" Quoi que dans plusieurs paroisses on ait coutume de faire la NEUVAINE A SAINTE ANNE dans la semaine qui précède sa fête, cependant les besoins particuliers de certaines personnes les portent à recourir plus souvent à cette puissante protectrice et à faire les exercices de la Neuvaine en son honneur dans d'autres mois de l'année; nous avons cru devoir consigner ici la suite des exercices dont elle se compose. "

—*Avis préliminaires.*

En vente chez la plupart des libraires.
27 juin 1873. 657

A. SAVARD,

Horloger, Bijoutier, Doreur et Argenteur sur métaux,

No 57, RUE SAINT-PIERRE,

Porte voisine de MM. Louis et Fils, marchands de cuir,

BASSE-VILLE.

NOUVELLEMENT REÇU ET EN VENTE :

Un assortiment varié de Marchandises utiles, de luxes, et de fantaisies, telles que :

MONTRES,
CHAINES,
PENDULES,
BAGUES, etc., etc.

18 mai 1874. 524-6m

Nouvel établissement !

PHILEAS GAGNON,

TAILLEUR,

Coin des rues Anne et Sainte Marguerite, Saint-Roch.

Coupe d'habillements d'après un nouveau système. Grande attention payée pour les pantalons et surtout. Coupe et confection dans les derniers goûts. Les ordres promptement et ponctuellement accomplis.

P. S.—Plusieurs coutu'ières de première classe demandées.
9 avril 1874. 397-3m

AVIS.

LE MAGASIN DE MOULIN A COUDRE de L. N. ALLAIRE ET Cie, n. 42, rue Saint-Jean, est transporté rue Saint-Pierre et Saint-Jacques, Basse-Ville, vis-à-vis la Banque de Québec.
15 fév. 1873. 141

BANDAGES.

Les Bandages en Caoutchouc fort de Seeley, sont d'un grand secours, et d'un précieux usage dans les cas d'hernies et de ruptures, à cause des soulagements marqués qu'ils procurent aux patients. Les ressorts sont en acier de premier titre. Recouverts d'un caoutchouc parfaitement poli. Les ressorts d'acier sont à l'épreuve de la rouille et d'autres combinaisons acides. Les bandages n'exigent pour être appliqués et maintenus en position aucune gêne. Ils sont beaux, bien préparés, sûrs et durables. Les bains ne les détériorent en aucune façon. Ils sont toujours garantis. Vendus par tous les marchands.

Etablissement, n. 1347, Chestnut St., Philadelphie, et 717, Broadway, N. Y. Défiez-vous des contrefaçons. Nos agents canadiens sont MM. Kerry, Watson et Cie., droguistes, Montréal.
11 avril 1874. 317-9m

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES,

Adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau,

D'ici au **PREMIER JUILLET** prochain

POUR LA

Reconstruction du Pont Jacques-Cartier,

Au Cap Santé, comté de Portneuf.

Le plan et le devis descriptif des ouvrages seront visibles à ce bureau, tous les jours entre 10 heures A. M. et 4 heures P. M.

Les soumissions devront être endossées : " *Soumission pour la reconstruction du Pont Jacques-Cartier.* "

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

(Par ordre.)
E. MOREAU,
Secrétaire.

Bureau de l'Agriculture et des Travaux Publics,
Québec, 6 juin 1874.

P. S. Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.

PIANOS! PIANOS!!

Les soussignés viennent de recevoir des magnifiques Pianos, ayant 7½ octaves, agraffes patentées, trois unisons, moulures solides, pieds sculptés, poli durable, le tout garanti pour dix ans, de la manufacture renommée de Hallett, Davis et Cie., Boston.

Entrez voir s'il vous plaît.

A. et J. VEZINA,
7 avril 1874. 424 32, rue Saint-Jean H. V.

ORGUES AMÉRICAINS

DE

Mason et Hamlin.

La première Médaille à l'exposition de Vienne, étant la plus haute récompense pour la supériorité matérielle dans la classe XV, (y compris des instruments de musique de tous les pays), a été accordée aux Orgues de Cabinet de Mason et Hamlin, par le concours du jury spécial, le jury international et deux sous-jurys composés des artistes et experts les plus éminents pris dans différents pays. Aucun autre orgue américain n'a été trouvé digne d'aucune médaille même inférieure.

Une belle variété des orgues ci-dessus est maintenant exposée et sera vendue à des conditions faciles de paiement.

Seul agent à Québec

R. MORGAN,
1er avril 1874. 389 18, rue La Fabrique.

REÇU D'ANGLETERRE

PAR LES DERNIERS STEAMERS,

Un assortiment d'Extincteurs Chimiques de DICK, Nos. 4, 5 et 6, 6, 8 et 10 gallons chaque.

Pour les édifices publics, manufactures, brasseries, moulins, entrepôts, bassins et chantier de navires, vaisseaux à vapeur et à voiles, gare de chemin de fer, fermes, résidences, etc.

FAIT REMARQUABLE.—Plus de *deux milles incendies ont été éteints* par leur usage seulement.

Pour les détails s'adresser à

JOS. GRONDIN,
Agent, rue Saint-Pierre,
28 oct. 1873. 1102 Québec.

DISTILLERIE
HUMBERT ET Cie

Les fameuses liqueurs fines et sirops, de la maison HUMBERT ET Cie, de Québec, sont en vente chez les marchands suivants :

Marchands de gros :

M. G. MOUNTAIN, Basse-Ville.
WHITEHEAD et TURNER, "
THÉOPHILE LEDROIT, "
THOMPSON, CADVILLE & Cie. "

Marchands de detail :

Mme Vve. F. E. GINGRAS, Haute-Ville.
ADAM & ATTERS, "
A. TOUSSAINT, (ci-devant Toussaint et Dion, Haute-Ville
J. O. MATTE, faubourg Saint-Jean.
F. A. MALOUX, Saint-Roch
J.-B. Z. DUBEAU, "
ARTHUR F. TURCOTTE "
Québec, 19 déc. 1873. 131

Atelier de Dentiste.

LE DR. SCHUYLER,

Chirurgien-Dentiste, qui était ci-devant avec le DR. FOURNIER, désire informer le public qu'il a ouvert un Bureau au n. 16, rue Saint-Jean, où il est maintenant prêt à recevoir ses patients. Dix-huit ans d'expérience assurent un traitement habile.
13 mai 1874. 504-12m

Deux jolies Chansons nouvelles!

LE BEAU DANUBE BLEU ! 75 cts.
(Beautiful Blue Danube)
Valse chantée de Strauss.
GENTIL PRINTEMPS ! 50 cts
(Spring ! Gentle Spring !) par Rivière.
A vendre par
E. MORGAN,
13 mai 1875. 499 16, rue la Fabrique.

CHROMOS
GRAVURES,
GLACES DE MIROIRS.

Le soussigné annonce respectueusement au public qu'il vient de recevoir une très-belle collection de Chromos qu'il vendra à des prix raisonnables.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Toujours en main un très grand assortiment de GLACES DE MIROIRS, Moulures pour cadres, Cadres ovals, etc., etc.

A. BÉLANGER,
1er avril 1874. 9, rue et faubourg Saint-Jean. 298

PRELARTS ANGLAIS !
TAPIS.

SERA OUVERT CETTE SEMAINE :

30 boîtes Prélarts Anglais,
30 boîtes Prélarts Américain,
20 ballots Tapis de Bruxelles, Impérial et Tapisserie,
15 ballots Tapis de corde et ficelle.

A vendre chez
THÉOP. HUDON,
Encoignure des rues Saint-Joseph et la Couronne, Saint-Roch.

Cet assortiment est des plus digne d'attention.
14 avril 1875. 328-2m

Tableau indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, MARS 1874.

ARRIVÉE	MALLES.	CLOTURE
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
9.00	Ottawa, par chemin de fer (g).....	.... 6.00
9.00	Province d'Ontario (a).....	.... 6.00
	QUEBEC.	
9.00	Arthabaska et Trois Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Township de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)	.... 6.00
	Montréal, Hatley, Saint-Pierre les Becquets, Trois-Rivières et Sorel par steamer tous les jours.....	.... 5.00
	Station de la Chaudière.....	.... 6.00
9.00	Cité de Montréal par chemin de fer et l'Ouest, tous les jours (a)	.... 6.00
	Leeds, Mégantic, tous les jours (a)	.... 6.00
9.00	Saint-Gilles et Saint-Sylvestre, mardi, jeudi et samedi (a).....	.... 6.00
5.30	Rivière-du-Loup, par chemin de fer et l'Est, tous les jours (b).....	8.00
	Moulin de la Chaudière.....	8.00
	MALLES LOCALES.	
5.30	Saint-Anselme et le comté de Dorchester, tous les jours.....	8.00
8.30	Beaumont et Saint-Michel, tous les jours.....	.... 2.30
8.30	3.00 Bienville et Lauzon, deux fois par jour.....	8.30 2.30
	Lévis, deux fois par jour....	8.30 2.30
9.00	4.30 Québec-Sud, deux fois par j ur, tous les jours.....	8.00 6.00
8.40	Sainte-Marie, etc., comté de Beauce, tous les jours..	11.00
	3.00 New-Liverpool et Saint-Jean Chrysostôme, deux fois par jour.....	8.30 2.30
8.00	2.30 Spencer Cove, deux fois par jour.....	8.00 2.30
	Sillery Cove.....	8.10
	Saint-Sauveur et Saint-Roch, trois fois par jour..	8.00 4.00 11.00
9.00	Bergerville et Cap Rouge..	.... 2.30
	Rive Sud (Ouest,) Saint-Nicolas, jusqu'à Bécancour, jours	8.00
8.00	Rive Nord, (Ouest,) Sainte-Foye, jusqu'aux Trois Rivières, par terre, tous les jours	.... 4.00
8.00	Rive Nord, (Est,) Beauport, Sault-Montmorency, à Murray Bay, Chicoutimi, tous les jours.....	.... 8.01
8.00	Ile d'Orléans, les lundis, mercredis et vendredis..	.... 3.00
8.00	Bourg Louis, Saint-Raymond, Pont Rouge, Ste.-Catherine, tous les jours.	.... 4.00
10.00	Valcartier et Lorette, mercredi et samedi	.... 2.00
10.00	Laval et Lac Beauport, mardi et vendredi.....	11.00
10.00	Charlesbourg et Lorette, tous les jours, à	.... 3.00
10.00	Stoneham, samedi	.... 2.00
	BAIE DES CHALEURS.	
5.30	Comté de Bonaventure, jusqu'à Paspébiac, tous les jours, à.....	8.00
	De Paspébiac, à Percé, et bassin de Gaspé, trois fois par semaine, lundi, mercredi et samedi, à.....	8.00
	PROVINCES MARITIMES.	
5.30	Partie nord du Nouveau-Brunswick, Edmunston, Woodstock, par terre, tous les jours.....	8.00
9.00	Nouveau-Brunswick, Fredericton, Saint Jean, Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, par le chemin de fer via Island Pond, tous les jours, à....	.... 6.00
	(Terreneuve et les Bermudes, I. O., sont comprises dans chaque malle pour Halifax, d'où une malle est expédiée à l'arrivée des steamers de la Cie Inman, venant de New-York.)	
	ETATS-UNIS.	
9.00	Boston et New-York, etc..	.... 6.00
	INDES OCCIDENTALES.	
	Lettres, etc., payées d'avance, vole de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées :	
	Pour la Havane et les Indes Occidentales, voie de la Havane, chaque jeudi P. M. Pour Saint-Thomas, les Indes Occidentales et le Brésil, le 22 de chaque mois.....	.... 6.00
	GRANDE BRETAGNE.	
	Par la ligne canadienne, samedi (c)...	7.00
	Par les vapeurs de la ligne Cunard, voie de New-York, les samedis	.... 6.00
	Par la ligne Guion, voie de New-York, les samedis.....	.... 6.00
	Par la ligne Hamburg, voie de New-York, les lundis	.... 6.00

a.—Sac des malles p. chars ouvert jusqu'à..... 7.00 P. M.
b.— Do do 8.15 A. M.
c.—Sac supplémentaire, à..... 8.00 A. M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque malle.

Les boîtes aux lettres sur la rue seront visitées à 7.00 A. M., 10.15 midi, 3.00 P. M., 6.15 P. M.

J. B. PRUNEAU,
18 mai 1874. 525 Maître de Poste.

VENANT D'ETRE REÇU
A LA
LIBRAIRIE CANADIENNE

No. 47, rue Saint-Pierre, Basse-Ville, Québec.

L'assortiment le plus beau et le plus complet de Papeteries, Enveloppes, etc., etc.
Articles de Bureaux en grande variété.
Livres de Prières, le plus beau choix et le plus nouveau.
Livres de Contes, Registres, etc., de toutes sortes et grandeurs.
Tous les Livres d'Ecoles, en français et en anglais, de MM. les Professeurs de l'Ecole Normale-Laval, approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.
Livres de Chants : Graduel et Vespéral, Chants Liturgiques, Cantiques de Marseilles, Cantiques et Missalons, etc., etc.

—AUSSI—

Le nouveau Paroissien noté préparé par les soins de feu M. l'abbé Laverdière et approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec, joli volume de 600 pages, contenant tous les offices du Graduel Vespéral.

Escompte libéral accordé au commerce. Une visite avant d'acheter ailleurs.

I. P. DÉRY,
27 sept. 1873. 993 Libraire,
47, rue Saint-Pierre, Basse-Ville.

Académie de Musique de Québec

LES CONCOURS DE L'ACADÉMIE DE MUSIQUE DE QUÉBEC, annoncés comme devant se tenir à Montréal, le SEPT de JUILLET prochain, auront lieu, le même jour, à QUÉBEC, au Vieux-Château.

Par ordre,
JOS. A. DEFOY,
30 mai 1874. 592 Secrétaire.

IMMIGRATION.

Les personnes qui ont besoin de MAIN-D'ŒUVRE pour les travaux des champs, jardinage, domestiques, etc., sont priées de s'adresser à JAMES THOM, écuyer, agent d'émigration, à la Pointe-Lévis, ou à J. A. CHICOINE, écuyer, agent à Montréal, ou à M. W. E. JONES, agent à Sherbrooke, ou au Secrétaire de ce Département.

Ceux qui ont des maisons ou terres à louer, ou à vendre auraient grande chance de trouver des locataires ou des acquéreurs parmi les émigrants, en communiquant à ce sujet avec le département, ou avec les agences d'émigration, à Montréal, à Sherbrooke et à la Pointe-Lévis.

Il y a déjà bon nombre d'émigrants, de différentes origines, attendant de l'emploi aux agences de Lévis et de Montréal ; plusieurs *steamers* chargés d'émigrants sont attendus d'un jour à l'autre.

(Par ordre,)
E. MOREAU,
Secrétaire.

Département de l'agriculture des Travaux Publics,
Québec, 13 mai 1874. 506

N. B.—Pas de reproduction sans autorisation préalable par écrit

LA DÉCOUVERTE
DU
MISSISSIPPI

NOTICES SUR LES EXPLORATEURS

de SOTO, JOLLIET, MARQUETTE et de la SALLE, suivies du " Récit des voyages et découvertes du R. P. Marquette. "

En vente à l'imprimerie A. COTÉ ET Cie, n. 41, rue Sainte-Anne, haute-ville, Québec.

Prix : 25 cts. Tirage limité
15 août 1873. 821

GRANDE VENTE
DE
MARCHANDISES AVARIÉES
A grand sacrifice
CHEZ
F. X. LEPAGE,
MARCHAND DE NOUVEAUTÉS,
34, rue de la Couronne
SAINT-ROCH.

M. F. X. LEPAGE ayant acheté un lot considérable de Marchandises légèrement avariées par le feu, l'eau et la fumée chez MM. CHOUINARD et PLAMONDON, marchands de gros, les offre aujourd'hui en vente et les cédera au PLUS GRAND RABAIS. Personnes qui laissera le magasin sans faire quelques emplettes. M. LEPAGE est décidé à sacrifier ces marchandises.

Profitez d'une chance unique.

F. X. LEPAGE,
Marchand de nouveautés,
No. 34, rue de la Couronne, Saint-Roch,
2 déc. 1873. 1240

A. J. TURCOTTE,
MARCHAND - EPICIER,
EN GROS ET EN DÉTAIL,
73½, rue Saint-Joseph, vis-à-vis le Couvent, Saint-Roch.

A l'honneur de prévenir le public de la ville et de la campagne que ses achats en EPICERIES, VINS et LIQUERS, sont terminés et qu'il est prêt maintenant à servir le public le plus exigeant, tant pour la quantité des effets que pour le prix.

L'on trouvera toujours à son établissement l'assortiment le plus complet de Vins Blanc et Rouge, Eau de Vie, Cognac, Old Tom, Gin de Hollande, Liqueurs diverses, etc., etc., Thé, Café, Chocolat, Sucre, Cassonade, Sirop, etc, etc, et tout ce qui concerne en général cette branche de commerce.

Les effets sont envoyés gratis à domicile, à bord des vapeurs, goélettes et chemins de fer.

PRIX MODERES.

—AUSSI—

Vin de Messe analysé.
Vin de Cette.

CERTIFICAT.

Je, soussigné, certifie avoir analysé un vin blanc du nom de Paul, Emile, Thomas, présenté par A. J. TURCOTTE, et avoir obtenu le résultat suivant.

Quantité d'alcool, 21½ pour cent. Ce vin me paraît pur et propre à être employé comme vin de messe.

J. U. LAFLAMME, PTRE.
Université-Laval, 11 sept. 1873.
4 oct. 1873. 1 10-juo

GRANDE RÉDUCTION
SUR LES
BIJOUTERIES
ET
AUTRES EFFETS
Au-dessous du prix coutant.
S. BÉDARD,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
35, rue Saint-Jean, H. V.
QUÉBEC.

Le soussigné, désirant mettre ses pratiques et le public en général à même de faire leurs achats de Noel et du Nouvel An, offre en vente au dessous du prix coutant, le plus bel assortiment de Bijouteries, Orfèvreries, Effets de Fantaisie, pour cadeaux de mariage, etc., etc., que l'on puisse trouver en cette ville, le tout venant d'être reçu par les derniers vapeurs d'Europe, défiant aucun établissement dans cette ligne, dans le Bas-Canada, pour le plus bas prix.

Le soussigné désirant faire connaître d'une manière spéciale à ses nombreux clients et à ses amis en général qu'il est bien décidé à faire toute concurrence avec aucune maison dans le Bas-Canada, signale à leur attention

Montres en or pour messieurs,
" " dames,
Chaînes d'ope pour dames, en or de guinée
Châtelaines " " "
Colliers en or de guinée,
Magnifiques Chaînes en or solide pour messieurs, de quatre onces et au-dessous,
Magnifiques Setts, Epinglettes et Boucles d'Oreille,
Bracelets en or de guinée,
" " bijouterie,
Bagues en diamants,
Bagues avec perles, émeraudes, grenats, rubis, turquoises, etc., etc.,
Epinglettes, Charmes,
Loquets avec inscriptions, etc., etc.

Un magnifique assortiment d'Argenteries et Ornements pour salon, l'assortiment est des plus choisis. Plats d'argent, Corbeilles, Huiliers, Pots à Peau, Portes-Cartes, Pots à bouquets, Portes-bouquets, Couteaux et Fourchettes pour le poisson dans de magnifiques caisses, Corbeilles pour fruits, Corbeilles à biscuits, Corbeilles à pain, Plateaux de toutes sortes, Pots à bière, magnifiques Services à déjeuner sur plateaux de première qualité.

EFFETS DE FANTAISIE.

Boîtes à joyaux, Boîtes à toilette, Boîtes à ouvrages, Boîtes à odeur, Pupitres en papier maché, Bouteilles à essences, Compagnons pour dames, Eventails, Albums, etc., etc.

Horloges françaises et américaines dans les derniers goûts.

Une vitrine est consacrée aux objets d'un écu, aux choix de l'acheteur.

P. S.—Montres, horloges et bijouteries réparées avec soin, et tous les effets laissés pour être réparés sont mis dans un coffre de sûreté à l'épreuve du feu et des voleurs

S. BÉDARD.
13 déc. 1873. 1270

PROVINCE DE QUÉBEC

A une assemblée des Commissaires du Havre de Québec tenue en leur bureau, dans la Basse-Ville de la cité de Québec, dans la dite Province de Québec, lieu ordinaire de leurs réunions, jeudi, le vingtième jour de novembre de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-et-treize, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de cinq membres de la Corporation, savoir :

JOHN SHARPLES, écuyer, Président.
JOHN GILMOUR, écuyer,
T. H. GRANT, écuyer,
JOHN GIBLIN écuyer,
TH. LEDROIT, écuyer,
JAS. G. ROSS, écuyer.

Il a été résolu que, vu qu'il est à propos pour la dite Corporation en sus des taux, péages et droits qu'elle est autorisée à imposer et à prélever par l'acte de la Législature de la ci-devant Province du Canada passé dans la vingt-deuxième année du règne de Sa Majesté et intitulé : " Acte pour pourvoir à l'amélioration du Hâvre de Québec et à son administration, " et par l'acte de la susdite ci-devant Province du Canada passé dans la vingt-cinquième année du règne de Sa Majesté et intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'amélioration du Hâvre de Québec et à son administration, " d'imposer, fixer et établir et prélever des péages, taux et droits sur les navires et les articles ci-après énumérés. Les dits Commissaires du Hâvre de Québec établissent et ordonnent les réglements qui suivent :

Sur les vapeurs naviguant entre Québec ou tout endroit sur le fleuve Saint-Laurent, au dessus de Québec, et tout port ou ports du Golfe Saint-Laurent ou de Gaspé, de la Baie des Chaleurs, du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard ou de Terreneuve, un droit de cinq centins par tonneau par voyage, chacun; mais ces vapeurs ne seront pas assujettis au paiement de droits de tonnage en vertu de l'acte dernier cité;

Sur les bateaux remorqueurs et bateaux à vapeur de douze tonneaux et au-dessous, naviguant dans le hâvre ou port de Québec, pour la saison, dix piastres chacun;

Sur les bateaux remorqueurs et bateaux à vapeur d'au dessus de douze tonneaux naviguant dans le ou allant au hâvre de Québec, pour la saison, quinze piastres chacun;

Sur les bateaux à vapeur traversiers et les petits vapeurs du marché, naviguant dans le ou allant au hâvre de Québec, pour la saison, dix piastres chacun;

Sur les bateaux à vapeur de la Compagnie du Richelieu et tous les bateaux à vapeur naviguant entre Québec et Montréal, pour la saison, cent cinquante piastres chacun; et sur tous autres bateaux à vapeur allant à d'autres endroits à l'ouest de Montréal, mais n'étant pas des bateaux quotidiens, trois piastres par voyage;

Sur les autres bateaux à vapeur naviguant entre Québec et des endroits sur le fleuve Saint-Laurent, au dessous du hâvre de Québec, ou au-dessus, mais au-dessous de Montréal, ou sur la rivière Richelieu, ou la rivière Saguenay, pour la saison, cinquante piastres chacun;

Sur les goélettes et les berges, de vingt-cinq à cent tonneaux pour chaque fois que le navire fera usage du hâvre de Québec, une piastre, ou sur chaque navire pour la saison cinq piastres; sur les goélettes et les berges de cent à deux cent cinquante tonneaux, deux piastres par voyage, ou dix piastres par année;

Sur les navires à vapeur et à voile entrant dans le hâvre de Québec et s'en servant, non compris dans les dispositions qui précèdent et qui ne paient pas ce droits de tonnage à la Corporation, en vertu des actes ci-haut cités, pour chaque jour de vingt-quatre heures, s'ils sont de mille tonneaux et au dessous, un demi centin par jour, et s'ils sont de plus de mille tonneaux un quart de centin par tonneau par jour; avec pouvoir aux commissaires de commuer ces péages pour une taxe annuelle;

Le tonnage, si ce sont des navires enregistrés, sera celui de leur enregistrement.

Sur les effets, denrées et marchandises de toute espèce, y compris le bois en grume et le bois scié et articles en bois de toute espèce, importés dans le ou exportés du port de Québec par voie de mer, de ou à tout lieu en dehors de la Province de Québec un taux d'un dixième d'un pour cent sur une valeur telle que constatée par la facture; pourvu toujours que les navires allant à ou venant de Montréal et ne fesant que passer dans le hâvre de Québec et ne déchargeant ni ne prenant de cargaison, ne seront assujétis à nuls droits de tonnage en vertu de la présente section; et dans les cas où une partie de la cargaison est déchargée ou transbordée, la partie déchargée ou transbordée seulement sera passible de droits, et dans le cas d'un navire prenant une partie de son chargement à Québec, seulement cette partie qui sera ainsi prise à bord sera passible de droits.

Signé, JOHN SHARPLES,
Président.
J. B. MARTEL,
Secrétaire.

Le précédent règlement a été approuvé par Son Excellence le Gouverneur en Conseil, le vingt-troisième jour de février courant.

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ,
Ottawa, 24 fév. 1874.

Signé, W. A. HIMSWORTH,
Greffier, Conseil Privé.
15 avril 1874. 529-3m

DIAMOND RHEUMATIC CURE.

LA MERVEILLE DU SIÈCLE.

Tous ceux qui l'emploient sont guéris comme par magie et tous le vantent.

Cette assertion peut être considérée comme un fait certain, basé sur l'évidence de nombreux certificats, qui ont été remis à MM. Devins et Bolton, par des milliers de personnes qui avaient souffert, et particulièrement, par plusieurs certificats, vet ant de la part de plusieurs de nos plus honorable familles.

DIAMOND RHEUMATIC CURE.

Par son histoire il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède. Quelques années après qu'il eut été connu seulement des parents, des voisins et de quelques patients du propriétaire qui y recouraient dès qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme, tous les médecins en général le connurent, et grâce à leur approbation et à sa propriété reconnue de remède contre le Rhumatisme, on le réclama si souvent et si vivement que le propriétaire fut obligé d'en augmenter les moyens de confection. La réputation du célèbre remède s'étendit rapidement et bientôt des lettres d'informations, des lettres de remerciements et des certificats très-flatteurs arrivèrent chaque jour au propriétaire de toutes les parties des Etats-Unis et Canada; et de cette manière, recommandé par son seul mérite, sans être aidé par les " Artifices du Commerce, " sans aucun effort, il s'est élevé à la position éminente et viable qu'il occupe aujourd'hui. Partout où il a été introduit, il a reçu la préférence la plus flatteuse sur tous les remèdes employés pour le traitement des douleurs rhumatismales.

Nous sommes réellement reconnaissants et heureux. Nous ne disons pas cela parce que notre remède se vend beaucoup et qu'il nous rapporte de profit, mais parce que nous ouvrons un nouveau champ dans la science médicale, et que nous guérissons immédiatement ce que tous les médecins ont regardé pendant des siècles, comme une chose si difficile même à adoucir. Nous rendons des services jusqu'ici inconnus. Nous adoucissons la souffrance et nous venons en aide au pauvre de Dieu; nous rendons au pauvre journalier l'usage de ses membres malades, et nous lui épargnons infiniment plus que les frais du médecin; nous portons la consolation et la joie dans la demeure de l'affligé, et par conséquent des millions de cœurs nous rendent grâce.

Par l'usage de ce remède, des milliers de personnes qui étaient faibles, maladives et souffrantes, sont devenus fortes, saines et heureuses. Ceux qui souffrent ne peuvent raisonnablement hésiter à en faire l'essai.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province, et particulièrement à Québec chez J. E. BURKE Pharmacien. S'il arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer.

DEVINS et BOLTON,
Porte voisine du Palais-de-Justice, rue Notre-Dame, Agents-Généraux pour la Province de Québec.
Prix, $1.00 la bouteille ; grandes bouteilles, $2.00.
19 avril 1874. 313-12m

GAZ
RICHARD ET C

DONNANT UNE VIVE LUMIERE !

ET DONT LE PRIX

EST

Excessivement réduit !

Ces qualités seules doivent amplement suffire pour attirer d'une manière toute spéciale l'attention du public sur cette découverte. Nos croyons donc parfaitement inutile d'en énumérer toutes les autres qualités et d'insister sur les nombreux et importants avantages de ce gaz. Nous avons la confiance que l'usage que vont en faire un grand nombre de nos principaux établissements en démontrera avec une telle évidence la supériorité sur tout autre gaz d'éclairage, que bientôt l'introduction en deviendra générale dans toutes nos maisons privées et que même l'on s'en servira pour éclairer nos rues.

Le Rév. M. Laflamme, professeur distingué de l'Université Laval, a bien voulu faire de longues et patientes recherches sur ce nouveau gaz d'éclairage et son générateur. Il l'a soumis à de nombreuses expériences et nous citons ici quelques extraits qui résument cette étude et feront connaître les qualités inappréciables de ce gaz.

" Le gaz Richard et Cie. est fabriqué avec de la *gazoline* ou carbure d'hydrogène très-volatile qui s'extrait du pétrole.... La *gazoline* comme le pétrole ne renferme pas de principe vénéreux et ses vapeurs n'ont aucun mauvais effets sur le système. Il semble au contraire que les personnes qui respirent habituellement des vapeurs de pétrole se portent mieux que les autres (D. French, Liverpool) .. La *gazoline* qui forme la partie principale du gaz Richard et Cie. est aussi inoffensive que l'huile de charbon. De là un avantage considérable sur les gaz d'éclairage ordinaires qui renferment toujours au moins deux principes délétères, l'oxide de carbone et des vapeurs de bisulfure de carbone. Assez souvent, grâce à une purification incomplète, il contient en outre une quantité plus ou moins grande d'hydrogene sulfuré qui est un poison violent.

" L'intensité de la flamme donnée par le gaz Richard et Cie, a été comparée à celle de la flamme du gaz d'éclairage ordinaire. Le générateur étant à 15o c. les flammes des deux gaz avaient la même intensité. Celle du gaz Richard et Cie. est plus jaune mais elle est plus douce et fatigue moins la vue. En comparant la flamme du gaz Richard et Cie. avec celle d'une bougie stéarique, on trouve que le générateur étant à 0o c. et rempli de *gazoline* 80o, une flamme de quatre à cinq pouces de large donne autant de lumière que 20 bougies.

" On sait que pour une bonne flamme de quatre ou cinq pouces de large la dépense est de 60 pieds cubes par 24 heures. De là il suit qu'avec 1 000 pieds cubes de gaz un bec pourrait brûler à peu près 15 jours. Ou, ce qui revient au même, 1 000 pieds cubes de gaz pourraient alimenter 15 becs pendant 24 heures ou 30 becs pendant 12 heures, la pression étant égale à 0. 75 forces d'eau.

" Or, 1 000 pieds cubes de gaz Richard et Cie. contient à peu près 2. 75 gallons de *gazoline* 80o. Donc avec 2.75 gallons de *gazoline*, on pourrait entretenir un bec isolé pendant 15 jours. Et si nous supposons le prix de la *gazoline* a $0.40 le gallon, nous avons pour la valeur de la dépense d'un bec pendant 24 heures la somme de $0 08, ou de $0.04 pour 15 heures. Dans ces conditions 1 000 pieds cubes de gaz Richard et Cie. ne coûteront au plus que $1.20 à $1.25, moins de la moitié du prix du même du même volume de gaz d'éclairage. "

Ainsi, comme on le voit, avec le gaz Richard et Cie. beaucoup moins de danger pour ces explosions dont les conséquences sont souvent si désastreuses et si fatales, plus de ces exhalaisons délétères qui à chaque instant empoisonnent l'air, nuisent si fortement à la santé, et peuvent souvent être mortelles.

Avec le gaz Richard et Cie nous avons une lumière au moins aussi belle aussi vive, aussi éclatante que celle du gaz ordinaire, et elle a sur cette dernière le grand avantage d'être plus douce et de moins fatiguer la vue. Les personnes obligées, soit par leur état ou leur goût de l'étude, de travailler souvent pendant les longues heures de la nuit, et dont la vue se détruit tous les jours à la lumière brûlante du gaz ordinaire, devront, nous n'en doutons pas, apprécier comme elle le mérite, cette précieuse qualité.

Avec le gaz Richard et Cie. chacun peut, avec la plus grande facilité, eclairer sa demeure à un bon marché vraiment sans exemple. Ce n'est certes pas une mince considération de n'avoir pas à solder à chaque instant des comptes excessifs, surtout pour les personnes dont la consommation de luminaire est considérable.

La compagnie en soumettant au public ce nouveau système d'éclairage a donc la confiance qu'elle rencontrera parmi les citoyens de Québec d'abord, et bientôt dans toute la Puissance du Canada, un bienveillant et généreux encouragement. Elle n'y compte pas seulement parce que cette decouverte est toute canadienne, ce qui, cependant, mériterait d'être pris en consideration par tous ceux qui tiennent à encourager l'industrie nationale, mais elle y compte surtout, parce que, connaissant la valeur et les qualités de l'article qu'elle met sur le marché, elle sait qu'il ne faut qu'un peu d'encouragement quelque part pour en faire ressortir le merite.

Ce que la Compagnie demande donc, ce qu'elle sollicite, c'est un essai loyal, et elle est certaine qu'après une courte expérience le gaz Richard et Cie. aura partout donné une si complète satisfaction que tout le monde voudra s'en servir.

2 déc 1873. 1301

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
Journaux d'Ecole.

En vente à cet établissement PAPIER RÉGLÉ avec entête imprimée pour la confection de Journaux d'Ecole.
2e mars 1874. 386

SIROP
DE
GOMME D'ÉPINETTE ROUGE
DE
GRAY

Pour le Rhume, la Toux, l'Enrouement, et les Affections des Bronches et de la Gorge.

Lorsque Jacques-Cartier remonta pour la première fois le Saint-Laurent, le remède employé constamment par les Indiens et sur lequel ils comptaient pour la guérison des différentes maladies, était les gouttes de gomme sortant de l'épinette rouge (*Abies Rubra*) qui était donné sous forme de confection, après avoir été mélangée avec du sucre d'érable. Les premiers colons français, remarquant ses effets bienfaisants dans les affections pulmonaires, l'adoptèrent promptement comme un remède de famille, et il a toujours été grandement estimé par eux jusqu'à ce jour. Les colons, cependant, prennent cette gomme dissoute dans l'alcool, et par cette méthode beaucoup de ses propriétés particulières sont perdues. Dans ce sirop se trouve contenue une grande quantité de gomme bien dissoute, et qui, préparée à une température peu élevée, conserve vu à ce remède toutes ses propriétés *Balsamiques, Adoucissantes, Expectorantes* et *Toniques.*

PRIX : 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Seul manufacturier,
HENRY R. GRAY,
Pharmacien, Montréal.

En vente par tous les pharmaciens et les marchands de la campagne.

N. B.—Les mots " Sirop de Gomme d'Epinette Rouge " sont enrégistrés comme marque de fabrique et toutes infractions seront poursuivies selon la loi.
20 janv. 1873. 59

ESPOIR A CEUX QUI SOUFFRENT

LE REMEDE
DU PERE BRUNO
L'ANTI-DOULEUR UNIVERSEL.

S'emploie à l'intérieur et à l'extérieur dans toutes espèces de maladies